

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 61

MONTRÉAL, LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS 1998

4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

**LES ARTS**

*La revanche de la rue Principale, page B 1*



**LIVRES**

*Daniel Poliquin: la fantaisie plus vraie que l'histoire, page D 1*



**LIVRES**

*Spécial: Salon du livre de l'Outaouais, page D 1*

**ÉCONOMIE**

*Dossier: peut-on réformer la Banque du Canada? page C 1*

**PERSPECTIVES**

## 2010, le rêve de Québec

Il y a trois ans, la candidature de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002 avait été rejetée, au profit de Salt Lake City. On croyait le grand rêve mort et enterré. C'était sans compter sur la détermination de la Vieille Capitale qui, cette fois, semble moins fragile.

Présidé par le Dr Fernand Labrie, le comité d'organisation avait besoin de 300 000 \$ pour compléter et soumettre le dossier de candidature à l'Association olympique canadienne. En deux semaines, sous la direction du réputé directeur du centre de recherche du CHUL, on a recueilli plus de 400 000 \$ auprès des entreprises et dirigeants d'affaires. C'est un premier test, réussi.

Il y en aura bien d'autres, d'abord pour le choix de la ville hôte au Canada, en novembre, puis auprès du CIO et, finalement, pour l'organisation et la tenue même des Jeux de 2010.



Gilles Lesage

Pour l'heure, deux autres grandes villes sont en lice pour porter le flambeau canadien au plan international: Calgary et Vancouver. Pour des raisons différentes, elles semblent avoir une longueur d'avance sur la capitale québécoise. La première a déjà obtenu les Jeux d'hiver de 1988, sous la gouverne de Ralph Klein, de sorte que les immeubles et équipements requis sont tous là. Quant à la métropole sur le Pacifique, en pleine expansion

et fort riche, elle mise énormément sur Whistler, le plus important centre de ski en Amérique du Nord. Dans les deux cas, l'appui populaire est acquis et l'incertitude politique n'a pas cours au royaume réformiste.

Québec n'est pas dénuée d'atouts, loin de là. Les dossiers et projets mis au point en 1995 — les meilleurs après ceux de la capitale de l'Utah, disait-on — sont toujours valables et ne nécessitent que des mises à jour. L'hiver ne fait pas défaut (contrairement à ce qu'on a pu constater le mois dernier à Nagano) et, parmi les équipements qui manquaient, certains se sont ajoutés: aéroport et aéroport plus adéquats, centre de congrès, centre de foires. Ce qui fait encore difficulté, ce sont surtout les installations pour le ski. Les projets visant à donner des dimensions olympiques au massif de Petite-Rivière-Saint-François sont encore dans les cartons. Les mettre en œuvre sans délai serait un atout extraordinaire.

Avec raison, à la suite d'expériences désastreuses, le CIO veut s'assurer que la ville hôte ait l'appui populaire et soit en mesure d'assumer les responsabilités énormes que les Jeux entraînent. Sur ce plan aussi, Québec est en meilleure posture qu'en 1995. Selon un sondage maison, près de trois Québécois sur cinq (57 %) appuient le projet réanimé par le maire L'Allier. Ce n'est pas un enthousiasme délirant. Par contre, aussi bien le maire de Québec que ses collègues de la communauté urbaine tirent cette fois dans la même direction. Ainsi, la mairesse Andrée Boucher, qui avait mené tambour battant l'opposition de Sainte-Foy, est moins réticente à faire confiance au Dr Labrie et à son équipe.

De plus, les conseillers municipaux conviennent que la population — probablement sur les deux rives — devra être consultée en long et en large, selon des modalités à déterminer. Le gouvernement s'engage à faire sa part, au besoin en comblant un improbable déficit, et les contrôles seront tels que personne ne pourra mettre en doute la transparence de l'opération olympique.

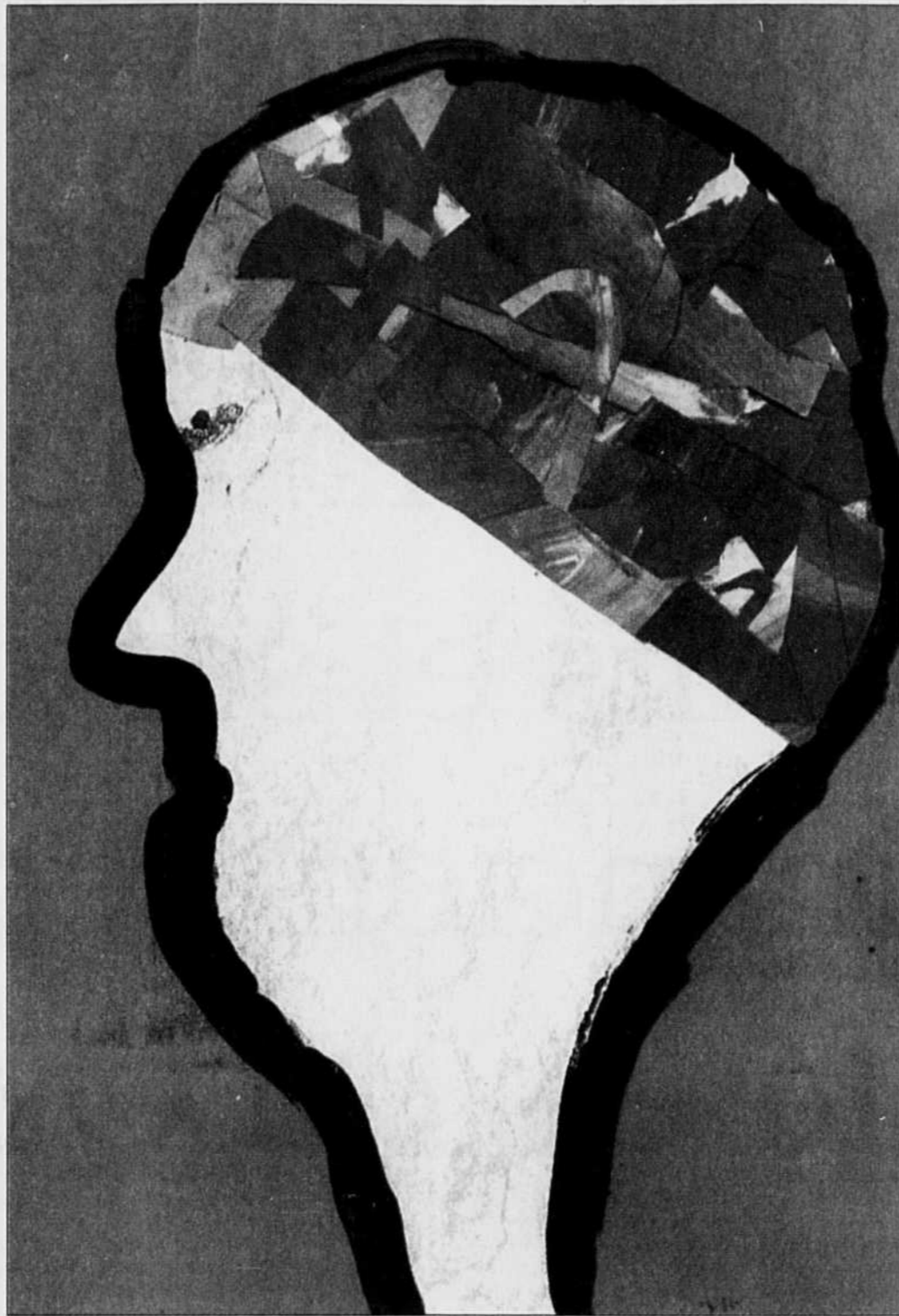
En soi, Québec a des charmes qu'aucune autre ville canadienne ou américaine ne peut lui disputer et dont elle est encore loin de tirer pleinement profit. Même M. Klein, qui a jumelé naguère sa ville de Calgary à la capitale québécoise, reconnaît que «les Jeux olympiques deviendront un véritable écrin pour une ville qui est déjà un véritable bijou». Beau compliment de la part d'un premier ministre qui souhaite évidemment damer le pion à Québec.

Les promoteurs font valoir par ailleurs que les retombées directes, en droits de diffusion par exemple, sont telles qu'elles dépassent amplement le coût des installations à compléter ou à ajouter. Sans compter que les prestigieuses infrastructures seront permanentes, au profit des athlètes de tout l'est du Canada et des millions de touristes ébahis par la Belle Province.

Des ombres, il y en a certes. Tous les Québécois, surtout les Montréalais, ont encore en mémoire la superbe assurance du maire Drapeau et le cauchemar postolympique qui perdure depuis juillet 1976. La ferveur a un prix énorme, que personne ne veut ou ne peut assumer. L'élitisme inhérent à l'implacable compétition olympique et à la rivalité de prétendus amateurs est-il encore valable à l'aube du troisième millénaire?

Endocrinologue et entrepreneur audacieux, le Dr Labrie rêve grand et inspire confiance. Qu'il réussisse ou non son pari, il aura insufflé une dose précieuse de rêve à une capitale ombrageuse, frileuse et portée à dormir sur ses lauriers.

## Le dernier art spontané?



ARCHIVES LE DEVOIR

Pour bien des personnes atteintes de diverses maladies mentales, l'art est un outil vers le mieux-être. Ci-dessus, l'œuvre d'un artiste nommé Normand, produite en 1996 dans le cadre d'un projet d'art-thérapie à l'hôpital Louis-H.-LaFontaine à Montréal.

## La querelle de l'art brut

*Bourque entend faire du château Dufresne un musée consacré à l'art des malades mentaux*

Le château Dufresne est actuellement l'objet de convoitises diverses. Deux camps s'opposent. Côté face, il y a ceux qui veulent en faire un musée... classique. Côté pile, côté nus dans la tête, il y a ceux qui souhaitent en faire un musée consacré à l'art brut. L'art brut? C'est l'art de la folie, ou plutôt l'art qui en découle.

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Dans le courant de la semaine prochaine, les conseillers municipaux de la Ville de Montréal devront approuver ou rejeter le bail proposé par le comité exécutif, au premier chef par le maire Bourque. S'il est approuvé, alors la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec (FATABQ) prendra possession des lieux dans les jours qui suivront.

Ce qu'on appelle l'art brut ne date pas d'hier. Ainsi que l'a confié le peintre Pierre Henry, éga-

lement membre du conseil d'administration de la FATABQ, l'expression a été créée par Jean Dubuffet dans les années 20.

Né avec le présent siècle, Dubuffet se passionna, voire exalta, les tableaux signés par des personnes «indemnes de culture artistique», pour reprendre son expression, ou étrangères «au professionnalisme de l'art». Bref, Dubuffet se fit le promoteur des irréguliers. Ceux qui déstabilisent nos sens parce qu'ils sont ceux qui ont une compréhension ou une appréhension désaxée du monde surnommé parfois le réel.

Pour Dubuffet, la vertu de l'art brut pouvait se résumer ainsi: «La projection très immédiate de l'être». Autre chose? Il brouille, il gomme, il détourne les avenues des perceptions. Celles, évidemment, de ceux qui regardent et goûtent les œuvres signées par ceux et celles qui souffrent d'avoir des nus dans la tête.

Sous l'impulsion de Jean Dubuffet, un centre d'art fut fondé en Suisse. Plus précisément à Lausanne; dans le château Beaulieu. C'est là

VOIR PAGE A 12: ART BRUT

## 25 millions pour l'industrie du livre

*Prix unique: Beaudoin refuse de trancher*

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Québec souhaite revitaliser l'industrie du livre en lui allouant 25 millions au cours des trois prochaines années.

Tel est le vœu formulé par la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, qui dévoilait hier son projet de politique de la lecture et du livre, une initiative unique en son genre dans l'histoire du Québec.

Applaudi dans l'ensemble et principalement pour son objectif d'élargir l'accès au livre, le projet soulève toutefois quelques protestations quant aux mesures mises de l'avant pour assurer la survie des librairies, ce à quoi certains n'ont pas manqué de réagir hier.

Louise Beaudoin a choisi de ne pas s'immiscer dès maintenant dans les discussions entourant le prix unique. Elle souhaite qu'un accord interprofessionnel permette d'amender la loi actuelle et de mieux équilibrer les remises consenties par les distributeurs et les éditeurs aux différents détaillants, quelle que soit l'étendue de leur surface. «Vouloir intervenir au niveau des remises sans même aborder la question du prix unique est la pire des solutions et peut avoir des conséquences désastreuses», a soutenu Antoine Del Busso, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (voir autre texte, page A 12).

L'objectif de la politique, à laquelle la ministre Beaudoin s'active depuis un an, est de créer et d'améliorer les conditions nécessaires au maintien ou au développement des habitudes de lecture. On souhaite notamment enrichir les

VOIR PAGE A 12: LIVRE

- Les faits saillants du projet de politique de la lecture et du livre, page D 8
- Les réactions du milieu du livre, page A 12
- La situation du livre au Québec, page A 12

## Victoire stratégique du Front national

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Le suspense qui tiraille la France depuis une semaine s'est achevé hier en catastrophe. Contrairement aux directives nationales de leurs partis, six candidats de droite ont été élus à la présidence des régions grâce à l'apport des voix du Front national d'extrême droite, qui confirme partout son rôle d'arbitre de la vie politique française.

Réunis dans 17 des 22 régions métropolitaines, les conseillers élus aux élections de dimanche dernier désignaient hier leur président de région. Alors que le Front national pouvait faire la différence dans une dizaine d'entre elles, il a contribué à l'élection de six présidents de droite. Il a ainsi permis à la droite d'emporter une majorité de régions métropolitaines (12 sur 15), ne laissant que trois régions à la gauche.

Dans toutes les régions, les élus ont défilé ouvertement les directives nationales des partis de droite les sommant de ne pas «transiger» avec le Front national, selon l'expression du président Jacques Chirac. Les présidents de régions aussi importantes que le Languedoc-Roussillon, Centre, Rhône-Alpes, Picardie et Bourgogne ont accepté le soutien du Front.

À la surprise de tous, même l'ancien ministre Charles Millon (Rhône-Alpes), un proche de Jacques Chirac, a

VOIR PAGE A 12: FRONT NATIONAL

## Et vogue le navire Titanic

*Si la tendance se maintient, la 70<sup>e</sup> soirée des oscars couronnera le film de James Cameron*

Si la tendance du vote se maintient, comme dirait Bernard Derome, *Titanic* de James Cameron devrait faire le plein d'oscars après avoir fracassé les records de succès public. Tout pour les mêmes.

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Soixante dix crus que ça dure et l'événement n'est pas près de perdre son lustre. Les oscars, c'est une institution quasi religieuse en un monde où la fiction est devenue le grand refuge collectif; c'est une machine à fric qui génère des retombées faramineuses sur ses élus; c'est aussi la vitrine de Hollywood sur une planète conquise. Deux milliards d'yeux seront dardés sur leur petit écran lundi soir prochain. «And the winner is...»

Cette soixante-dixième édition annonce pourtant un ver-

dict sans grandes surprises. Du moins, si surprises il y a, elles seront véritables, car personne ne les aura vues venir.

Le meneur, le *Titanic* du Canadien James Cameron, semble quasi couronné avant la lutte. Insubmersible apparemment, même si l'histoire démontre que l'épithète n'a pas porté bonheur au paquebot. *Titanic*, c'est la carte-atout des grands studios, le film le plus cher de l'histoire, mais aussi un phénomène inouï de succès populaire et la production hollywoodienne la plus aboutie en son genre. Quatorze nominations pour lui, et il serait étonnant qu'il ne reparte pas avec les oscars du meilleur film et du meilleur réalisateur, en plus d'une flopée de prix techniques. Son ambition est de détrôner le record de *Ben Hur* en récoltant douze oscars, mais la perspective d'une dizaine semblerait plus réaliste. Dans le scénario le moins favorable à *Titanic*, Curtis Hanson raflera à Cameron la palme du meilleur réalisateur pour le polar *L.A. Confidential*.

On se rappelle que l'an dernier, les films d'auteur

VOIR PAGE A 12: OSCARS



ARCHIVES LE DEVOIR

L'un des plus célèbres couples du cinéma, déjà: Jack (Leonardo Di Caprio) et Rose (Kate Winslet).

**MÉTÉO**

Montréal  
Nuageux avec éclaircies. Neige.  
Max: 0 Min: -6

Québec  
Ciel variable.  
Max: -2 Min: -9

Détails, page C 9

**INDEX**

Agenda ..... B 11 Livres ..... D 1  
Annonces ..... C 10 Le monde ..... A 7  
Les Arts ..... B 1 Les sports ..... C 12  
Avis publics ..... C 9 Montréal ..... A 3  
Économie ..... C 1 Mots croisés ..... C 9  
Editorial ..... A 10 Politique ..... A 6

www.ledevoir.com



# Nous sommes nombreux à croire que le projet de loi sur la distribution de produits et services financiers sert les intérêts du Québec

Le projet de loi 188\* concerne plus d'un organisme. Il a l'appui de ceux et celles qui souhaitent que le Québec renforce sa compétence **tout en protégeant le consommateur** dans le domaine de la distribution des produits et services financiers.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ)  
Confédération des syndicats nationaux (CSN)  
Institut québécois de planification financière (IQPF)  
Le Mouvement des caisses Desjardins  
Le Conseil des fonds d'investissement du Québec  
Chambre des notaires du Québec

\*Projet de loi sur la distribution de produits et services financiers.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Entrevue avec le nouveau recteur

## Des jours meilleurs attendent l'U de M

Robert Lacroix veut s'employer à atténuer l'effet du carcan financier de l'université

À l'issu d'un long processus, le conseil d'administration de l'Université de Montréal a désigné jeudi soir son nouveau capitaine pour les cinq prochaines années: Robert Lacroix, professeur de sciences économiques. Malgré les temps difficiles qui affligent les universités québécoises, le nouveau recteur garde confiance en l'avenir et imagine l'université de demain.

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR

À compter du 1er juin, un nouveau recteur gouvernera la vénérable Université de Montréal après le départ de René Simard. Robert Lacroix, professeur de sciences économiques au curriculum vite imposant, sait qu'il prend la barre d'un navire passablement malmené par la vague de compressions budgétaires et que des réformes s'imposent pour mener son bateau à bon port. Mais il ne doute pas d'y arriver.

«Après cinq ans pendant lesquels les seuls projets qu'on avait étaient de savoir comment on couperait pour pouvoir satisfaire les compressions, là je pense qu'il faut changer de régime, dit Robert Lacroix. C'est sûr que les temps sont encore durs, mais soyons positifs. La lumière est au bout du tunnel et il faut déjà commencer à imaginer notre université de l'avenir.»

Détenteur d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Louvain en Belgique, le nouveau recteur est professeur à l'UdeM depuis 29 ans maintenant. Au cours de ces années, il a été successivement directeur du département de sciences économiques, directeur du Centre de recherche et développement en économie (CRDE) et doyen de la faculté des arts et sciences. Depuis janvier 1994, il est président-directeur général du

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), qu'il a d'ailleurs fondé. Il est l'auteur d'une quinzaine de livres et de plus de 70 articles scientifiques.

A 58 ans, il se dit «humblement honoré» de diriger l'UdeM. «Je suis un homme d'université. J'ai toujours refusé les emplois qui m'auraient coupé de l'université. L'université, c'est ma vie. Et l'UdeM est non seulement ma vie mais une partie de mes passions.»

Robert Lacroix est manifestement préoccupé par le virage que doit prendre son université après le choc des compressions budgétaires. L'UdeM traîne un déficit de quelque 75 millions, un véritable «carcan financier» auquel il faudra bien s'attaquer. «Ma première préoccupation sera justement de m'attaquer aux moyens de réduire l'impact de ce carcan financier dans les plus brefs délais. C'est une condition sine qua non de la relance de notre institution.»

Robert Lacroix est prêt à ce que son université fasse sa part d'efforts pour assainir ses finances, mais avertit que le gouvernement aura aussi à faire la sienne. «Il faudra bien faire comprendre au gouvernement que la qualité a un coût. Et on n'a pas le choix d'ajuster les ressources. L'UdeM a sa spécificité et ses coûts particuliers; je pense qu'on a le devoir de faire connaître ces coûts et d'en sensibiliser le gouvernement.» L'UdeM poursuivra notamment le partenariat avec les autres universités, au sujet des bibliothèques par exemple, tout en gardant «une saine concurrence» vis-à-vis d'elles. Le nouveau recteur compte aussi sur la participation financière d'organismes «autres que publics» pour lesquels il faudra «faire des efforts majeurs» pour convaincre.

Le professeur s'inquiète d'ailleurs du fait que la population ne semble pas réaliser l'impact des compressions budgétaires dans le système. «Vous vous imaginez? A une époque où l'éducation n'a jamais été aussi déterminante pour le bien-être des individus et la croissance des sociétés, les

gens croient qu'elle doit être en dernier lieu des priorités de nos politiciens, constate-t-il, incrédule. L'éducation est un investissement qui rapporte à très long terme. Vous n'y voyez jamais le coût immédiat des compressions. Ce sont d'autres qui les verront dans l'avenir. Ce qui n'est pas le cas dans les autres secteurs: quand vous avez des coupures dans la santé, c'est le nombre de personnes dans les urgences qui augmente instantanément. Le signal est clair.»

C'est dans dix ou quinze ans que les effets des compressions se feront sentir, ajoute-t-il. Mais pour suppléer au manque d'argent, Robert Lacroix n'est pas prêt à dire que la solution aux problèmes se trouve dans la poche des étudiants. Un débat doit se faire sur le financement des institutions avant de décider où aller chercher l'argent. Mais si les frais de scolarité restent stables et que le gouvernement diminue les ressources, c'est là, selon lui, un bien mauvais choix de société. «Il faut que les étudiants soient très conscients dans leur défense du gel ou de la diminution des frais de scolarité, que si ça diminue la qualité de la formation qu'ils reçoivent, ils seront les premiers perdants. Et j'ai l'impression que c'est le cas actuellement.»

A son avis, le cégep et le premier cycle universitaire deviendront aussi essentiels que le secondaire. La question de l'accessibilité est donc fondamentale. «Quand un niveau d'éducation est devenu aussi essentiel, on n'a pas le droit de ne pas le donner aux gens, pense Robert Lacroix. Dans ce contexte-là, je pense que tout frein à l'accessibilité doit être vu avec beaucoup de réticence.»

Dans moins de trois mois, le nouveau recteur s'installera pour cinq ans à la tête de son université. A quoi s'attendra-t-il de l'administration Lacroix? A une très grande transparence, d'abord. Et aussi à un développement des complexités, avec les différents corps constituants et avec le conseil de l'université.

Le professeur Lacroix enseigne toujours à ses 125 étudiants une fois par semaine. Il se dit bien placé pour vérifier les effets des compressions budgétaires sur le terrain.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix.

«Ne serait-ce que pour laver le tableau entre les cours! Ça paraît banal, mais quand vous arrivez à 16h et qu'il y a eu trois autres cours avant, le tableau est blanc, personne ne peut rien lire. C'est plein de petites histoires comme ça quand on vit les compressions au jour le jour. Mais je me dis que quand on a 125 étudiants devant nous pendant trois heures, ils méritent d'être bien traités. Et cette expérience-là ne s'achète pas, elle s'acquiert.»

Restructuration au Festival Juste pour rire

## Pierre Marc Johnson se montre rassurant

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Le Festival Juste pour rire est né grâce à Gilbert Rozon, mais la machine, maintenant parfaitement huilée, peut continuer de fonctionner sans lui. Appelé à la rescousse pour présider un comité de cadres qui verra aux destinées de l'organisation en l'absence du clan Rozon, Pierre Marc Johnson a voulu se montrer rassurant et rappeler l'importance des retombées économiques du festival sur le Québec.

«La prise en charge par un comité de cadres sera de nature à rassurer, avec raison, les commanditaires», a souligné Pierre Marc Johnson.

M. Johnson soutient que le comité de cadres partira à la recherche d'un nouveau président et directeur général. «Rien ne presse cependant. Il ne faut pas se sentir pressés par les événements.»

Sous le coup d'accusations d'agression sexuelle, de voies de fait et de séquestration, Gilbert Rozon ne s'effacera pas tout à fait. «Il a voulu prendre un certain recul, mais il n'est pas impossible que le comité de cadres, qui jouera un rôle de fiduciaire dans la gestion de l'entreprise, lui confie des missions ponctuelles», a précisé M. Johnson.

L'ancien premier ministre du Québec se montre tout à fait à l'aise avec ses responsabilités croissantes au

sein de l'organisation du Festival Juste pour rire. «Je suis près du festival depuis sa naissance, il y a quinze ans, d'abord comme spectateur. J'ai ensuite rencontré personnellement Gilbert Rozon et son équipe. Quand j'ai quitté la politique, j'ai travaillé pour cette entreprise à titre d'avocat, dans la négociation de contrats internationaux. Je suis très familier avec l'entreprise.»

Il soutient que les événements personnels qui affectent Gilbert Rozon n'ont fait qu'accélérer la restructuration de l'entreprise en cours. «Sans aucunement vouloir minimiser le rôle qu'a joué Gilbert Rozon, il est évident que le festival peut très bien continuer de marcher sans lui pour l'instant.»

Dans un même souffle, Pierre Marc Johnson a voulu souligner l'importance du festival. «Le chiffre d'affaires de l'entreprise est de 30 millions, et pendant le festival, elle embauche quelque 800 personnes. Le budget du festival est de dix millions, et ses retombées économiques, de 40

millions.» Dans ces conditions, M. Johnson soutient que les demandes de subventions d'un million ici et là ne devraient pas faire sursauter qui que ce soit.

A titre de président du conseil d'administration de l'Académie nationale de l'humour, Pierre Marc Johnson avait, en janvier 1997, joué un rôle de premier plan dans le sauvetage du Musée Juste pour rire. La Ville de Montréal avait alors consenti à assumer elle-même la dette de cinq millions, réglant du coup sa grosse dette hypothécaire et lui évitant une faillite certaine.

Quant à la décision de son frère François de quitter ses fonctions administratives au sein de l'entreprise, Gilbert Rozon a simplement déclaré par voie de communiqué: «Mon frère a choisi, pour des raisons qui lui appartiennent, de concrétiser cette semaine son retrait de l'organisation. Les gens comprendront que je ne souhaite pas commenter autrement cette décision.»

## Démission de la directrice de l'Orchestre métropolitain

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

La directrice générale de l'Orchestre métropolitain, Marie DuPont-Rémillard, démissionne. Nommée en septembre 1987 par Pierre Péladeau, alors président du conseil d'administration de l'organisme, Mme DuPont-Rémillard quittera ses fonctions le 30 avril.

La porte-parole de l'Orchestre, Nicole Charest, a expliqué la décision de la démissionnaire par sa volonté de relever de nouveaux défis après 11 années passées au service de l'institution. «Les projets de Marie DuPont-Rémillard seront annoncés ultérieurement. Elle croit simplement que du sang nouveau sera salutaire à l'orchestre», a dit Mme Charest.

La succession se fera par voie de concours. Les modalités seront précisées après le prochain conseil d'administration de l'Orchestre métropolitain, le 31 mars.

Au cours de son mandat, Mme DuPont-Rémillard a mis sur pied un programme de tournées de l'orchestre dans différentes banlieues de Montréal et l'a aussi amené à se produire dans le métro de Montréal en diverses occasions. Dans un communiqué transmis hier par l'orchestre, on souligne encore que Mme DuPont-Rémillard a veillé «à ce que l'équilibre financier de l'Orchestre soit maintenu, ceci, sans subvention gouvernementale additionnelle».

Mme DuPont Rémillard n'a émis aucun commentaire pour expliquer personnellement sa décision.

## À l'UQAM, l'heure est grève

La rectrice Paule Leduc et son administration veulent des cadres à la direction des «secteurs», ces nouvelles unités académiques en voie d'être créées pour regrouper départements et programmes d'un même champ disciplinaire.

Si ce projet devait passer, il faudrait dire adieu à l'UQAM de la démocratie et de la collégialité que nous avons construite depuis 28 ans, adieu à une UQAM dont toutes les unités académiques (départements, modules, etc.) sont dirigées depuis toujours par des professeurs, professeuses qui puisent démocratiquement leurs mandats des instances qui les élisent et qu'ils, elles représentent.

La nouvelle UQAM qu'on voudrait nous faire accepter, l'UQAM des facultés traditionnelles dirigées par des doyens cadres, représentant l'autorité administrative déléguée:

- inverserait radicalement nos relations de travail;
- dénaturerait les conseils académiques qui ont été conçus pour diriger en collégialité les nouveaux secteurs;
- instituerait une décentralisation bureaucratique en lieu et place de la décentralisation démocratique recherchée par la création des secteurs.

Professeurs, professeuses, étudiants, étudiantes, employés, employées de soutien et chargés, chargées de cours, qui veulent exercer ensemble un pouvoir collégial réel au sein des futurs conseils académiques sectoriels, tous et toutes ont intérêt à faire échec à ce projet.

Faisons front commun pour défendre la démocratie et la collégialité qui ont fait la marque de l'UQAM depuis sa création.

**SQU** Syndicat des professeurs et professeuses de l'Université du Québec à Montréal

### Les Projets

## EUROPA Phase III

Unique à  
**OUTREMONT**

**L'Architecture** La distinction d'une architecture originale, moderne et audacieuse.

**L'Espace** Le luxe d'intérieurs spacieux, des hauteurs libres de 12'. Jardins intérieurs, solariums et terrasse.

**L'Exclusivité** Le confort d'espaces souples construits selon vos spécifications.

**272-1010**

Mario Fumes - Groupe Sutton Immobilier



15 unités à partir de \$129,000  
Déjà vendu à 60%  
Visites à la salle de montre  
935 ave. de l'Épée  
Dimanche 13h à 16h

### LES PLUS GRANDES HISTOIRES D'AMOUR DE TOUS LES TEMPS

Guérin / Littérature  
272 pages, 24,50 \$

Carla Casalegno  
Auteure

Ce livre parle d'amour de la première à la dernière page. Amour littéraire, humain, passionnel, spirituel, entraînant dans l'abîme, élevant jusqu'au ciel.

Comme le rappelle Carla Casalegno dans son Introduction, les Grecs avaient trois mots pour exprimer les différentes nuances de l'amour, et le troisième n'atteint sa vraie signification que dans l'expérience chrétienne.

Siège social :  
GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone : (514) 842-3481  
Télécopieur : (514) 842-4923  
Adresse Internet :  
http://www.guerin-editeur.qc.ca

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

### La danse, une arme contre le sida

(Le Devoir) — Presque tout le milieu de la danse montréalaise se réunira cette année encore lors d'une soirée au profit de la lutte contre le sida. Les Grands Ballets canadiens, les compagnies Marie Chouinard, La La La Human Steps, Fortier Danse Création et O Vertigo comptent parmi l'impressionnante brochette d'invités annoncés pour le 27 mai au Centre Pierre-Péladeau. Comme pour l'événement de l'an dernier, les profits seront versés à la fondation montréalaise Farha.

### Mondialisation et citoyenneté

(Le Devoir) — Le Musée des beaux-arts de Montréal accueillera les 28 et 29 mars un colloque international auquel sont conviés des spécialistes de France, des États-Unis, du Canada et du Québec. Intitulé «Mondialisation, multiculturalisme et citoyenneté», ce colloque se déroulera dans l'auditorium Maxwell-Cummings le samedi soir (de 18h à 20h) et le dimanche 29 mars de 9h à 20h, avec la participation prévue d'Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique, de Michael Herzfeld (Harvard), du philosophe Jacques Rancière, de l'auteur de Jihad vs McWorld, Benjamin R. Barber, et de plusieurs autres. On a demandé aux invités de réfléchir aux enjeux posés par la fragmentation de la narration nationale sous l'effet de la globalisation.

### Un rapport sur la Grande Bibliothèque

(Le Devoir) — Dans le cadre du dévoilement de la politique de la lecture et du livre, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a annoncé hier qu'elle rendra public la semaine prochaine un rapport, dirigé par Clément Richard, sur les lieux possibles qui pourraient abriter la Grande Bibliothèque. Des audiences d'une durée de deux jours, dont la tenue est prévue à Montréal et avant Pâques, suivront le dévoilement de ce rapport. Mme Beaudoin a précisé que les discussions vont bon train quant à l'adoption du projet de loi sur ce projet de Grande Bibliothèque, que l'Assemblée nationale devrait voter au cours de la semaine prochaine. L'une des mesures du projet de politique présente hier prévoit d'ailleurs «l'adoption du projet de loi sur le projet de Grande Bibliothèque du Québec à la session du printemps 1998, pour permettre la création de cette institution».

### Plainte syndicale contre Echlin

(Le Devoir) — Des centrales syndicales du Mexique, du Canada et des États-Unis utilisent pour la première fois l'entente sur le monde du travail, annexée au traité de libre-échange (ALENA), pour porter plainte contre la société multinationale Echlin qui aurait embauché des fiers-à-bras afin de dissuader les travailleurs de se syndiquer dans deux usines situées au Mexique. Les audiences sur cette cause — Echlin aurait aussi contrevenu aux règlements d'hygiène et de sécurité — débutent le lundi 23 mars au département américain du Travail, à Washington, a fait savoir hier le président du Congrès du travail du Canada, Bob White. «Le libre-échange a été une façon de jouer les travailleurs d'un pays contre les autres travailleurs [des pays partenaires] [...] mais les centrales des trois pays s'unissent pour citer en justice les délinquants des multinationales», a déclaré Bob White. Les plaignants prient aussi le gouvernement mexicain de garantir le droit aux syndicats indépendants de faire du recrutement sans être intimidés et sans que leurs militants soient congédiés.

### Handicapés: les libéraux attaquent

Québec (PC) — Le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon, a dû, hier, défendre les politiques de son gouvernement à l'endroit des 800 000 personnes handicapées du Québec et justifier ce que l'opposition libérale qualifie de dégradation des services. Alors que le critique libéral Russell Copeman faisait part de sa désolation devant des services de plus en plus déficients offerts aux handicapés, le ministre exprimait le regret de voir que la situation économique et les restrictions budgétaires n'aient pas permis d'en faire davantage.

### Alerte à la bombe dans un McDo

(PC) — Un établissement de la chaîne de restauration rapide McDonald's a été évacué pendant plus de deux heures, hier midi, à Rigaud, à l'ouest de Montréal, à la suite d'une fausse alerte à la bombe. À la suite d'un appel à la bombe logé vers 10h30, une mallette suspecte a été trouvée dans les cabinets de toilette du restaurant. Appelés sur les lieux, les techniciens en explosifs de la Sureté du Québec ont découvert à l'intérieur de celle-ci les composantes d'une bombe. Les fils de cette dernière n'étaient toutefois pas reliés.

Audiences de la Régie de l'énergie

# Les Cris et les écologistes craignent une marginalisation de l'éolien

Invocant l'urgence d'avoir les idées claires en matière d'énergie éolienne, Québec a demandé à sa Régie de l'énergie de lui dire quelle place cette filière devrait occuper dans le portefeuille d'Hydro-Québec et combien de mégawatts devraient être alloués à cette filière annuellement. Oh le beau piège, répliquent les Cris et les écologistes, qui y voient une «astuce» pour justifier la relance des petites centrales privées au moyen de contrats déficitaire, dénoncés par la commission Doyon.

LOUIS-GILLES  
FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Les Cris et les écologistes estiment que l'audience prochaine de la Régie de l'énergie sur l'éolien est prématurée à plusieurs égards, ce qui pourrait, à leur avis, compromettre l'essor de cette filière au Québec, à moins d'un changement de cap rapide.

C'est ce que différents porte-parole des écologistes et des Cris ont fait valoir hier en marge de la séance d'information tenue par la Régie sur sa prochaine audience consacrée à l'énergie éolienne.

Plusieurs se disaient «bullozés» car, informés hier des statuts différents relatifs à leur participation et à l'échéancier, ils devaient avoir présenté leurs demandes... la semaine dernière.

Mais l'essentiel des frustrations s'est concentré sur la demande de la Régie d'exiger les mémoires écrits des participants, et leur preuve, à la première réunion publique, soit le 17 avril. Les participants pourront par la

suite obtenir des renseignements additionnels et produire leurs experts et leur argumentation finale «écrite» avant le 29 mai!

La Régie, qui veut déposer son «avis» au ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, avant la fin de juin, semble avoir écarté l'idée de constituer d'abord le dossier des faits par une enquête en profondeur et, une fois tout le monde bien informé, de recevoir les analyses et les recommandations des différents participants.

Les Cris ont souligné dans la requête relative à leur statut devant la Régie la «difficulté de participer à une discussion sur l'avenir de l'énergie éolienne au Québec si les participants n'ont pas accès aux informations de base sur le sujet». Ils vont plus loin, comme d'autres participants, et indiquent que c'est le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, comme responsable de la politique énergétique et de ses propositions sur l'éolien, qui doit agir comme proposeur et fournir le dossier de base.

Jusqu'ici, aucune autorité indépendante n'a produit un inventaire à jour et détaillé du potentiel éolien de la province, ni de l'état des technologies et du marché ainsi que des modèles de pointe relatifs au couplage des filières.

Les Cris ajoutent que la Régie ne doit pas, comme le ministre Chevrette le lui demande de façon pressante, définir maintenant la part de l'éolien dans la production québécoise, ce qui risque de geler cette part et de marginaliser la filière.

Cela serait aussi contraire, disent-ils, aux principes de la planification intégrée des ressources (PIR) qui doit établir une concurrence permanente avec tous les choix énergétiques, y compris les économies d'énergie, et non cantonner une filière dans un rôle secondaire d'entrée de jeu.

#### Contrats déficitaires

Les Cris ont aussi souligné dans leur requête que la Régie ne peut statuer sur la part allouée à l'éolien tant qu'on ne connaît pas les coûts de l'hydroélectricité à la base des tarifs. Ces renseignements ne seront accessibles qu'à la fin de l'audience sur l'évaluation des tarifs d'Hydro-Québec, de sorte qu'il faut différer toute décision sur le choix des filières tant qu'on ne sait pas vraiment ce que coûte l'hydroélectricité.

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) estime de son côté que la précipitation du ministre Chevrette à demander maintenant un avis sur l'éolien pourrait bien s'avérer une manœuvre pour justi-

fier avec plus de facilité la signature de contrats déficitaires d'achat d'électricité au secteur privé.

«Une fois le précédent posé grâce à l'éolien, qui est beaucoup plus vendable, le gouvernement risque fort de profiter du précédent pour signer d'autres contrats déficitaires avec d'autres promoteurs de petites centrales, sans avoir fait préalablement l'évaluation de cette technologie avec rigueur, comme l'a demandé la commission Doyon. Nous n'accepterons pas que le dossier des éoliennes soit utilisé pour privatiser et détériorer davantage les cours d'eau», a expliqué Steven Guibault, un membre du ROEE, hier, en marge de la séance d'information de la Régie.

Le «document de réflexion» de la Régie propose d'évaluer de trois façons cette filière, définie «a priori à titre de source complémentaire d'énergie» dans un réseau hydroélectrique: d'abord comme apport au réseau provincial à l'aide de parcs éparpillés; comme source de réseau autonome (îles de la Madeleine); et finalement comme appoint près des lieux de consommation. Le document de la Régie ne précise pas si cette hypothèse inclurait l'autoproduction individuelle. Aux États-Unis, un propriétaire d'éolienne ou de cellules photovoltaïques envoie son énergie excédentaire dans le réseau; la comptabilité est simple car son compteur fonctionne alors à rebours, ce que permettent déjà, d'un point de vue technique, les compteurs d'Hydro-Québec installés dans les maisons.

Catherine Sauvage meurt à 68 ans

## Une grande interprète de la chanson française s'est éteinte

ASSOCIATED PRESS

Paris — La chanteuse Catherine Sauvage est morte. Celle qui incarnait la chanson «à texte», ayant chanté ceux de Louis Aragon, de Jacques Prévert, de Boris Vian, de Pierre Mac Orlan, de Léo Ferré, de Georges Brassens ou de Serge Gainsbourg, perpétuait la tradition française du chanteur-interprète qui donne vie à un texte en lui prêtant une voix, une vision, un souffle.

Catherine Sauvage, de son vrai nom Jeanine Saulnier, aurait eu 69 ans le 26 mai. Elle souffrait depuis longtemps d'un cancer qui a fini par l'emporter dans la nuit de jeudi à hier à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

Amie d'un certain Jacques Brel alors que celui-ci était pratiquement inconnu, on dit que c'est elle qui l'a encouragé dans la voie qui devait faire son succès. Cette native de Nancy avait coutume de porter une petite robe noire sans manches, tendant sans cesse ses bras nus vers le public. Après une brève carrière de comé-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Catherine Sauvage photographiée lors d'un passage à Montréal en octobre 1987. La chanteuse s'est éteinte hier à l'âge de 68 ans.

dienne où elle joue du Brecht, elle-même participe à l'effervescence

poétique et littéraire qui à Saint-Germain-des-Près pour «centre du mon-

de» dans les années 50, aux côtés d'une autre interprète de talent, Juliette Greco.

Son succès demeura néanmoins plus limité, ce qui ne l'empêchera pas de voir Léo Ferré lui confier Paris canaille en 1953, avant de magnifier les chansons de ce dernier tout au long de sa carrière. Elle contribua également à faire connaître Gilles Vigneault à la France dès 1966.

Triomphant en 1968 à Bobino après un détour par le théâtre, elle sort un disque de chansons libertaires l'année suivante. Son dernier disque, qui date de 1992, était entièrement consacré aux textes de Prévert. À l'initiative de Jean Guidoni, elle fera également une apparition aux Francofolies de La Rochelle en 1994.

Le premier ministre Lionel Jospin a fait part de sa peine à l'annonce de la disparition de cette grande voix de la chanson française: c'était «une artiste dévouée au service de la justice et de la liberté. Elle n'avait jamais hésité à s'engager pour ses causes, tout en préservant son indépendance».

Le chef réformiste à Montréal

## Manning continue de rêver à une percée québécoise

NELSON WYATT  
PRESSE CANADIENNE

Preston Manning continue de caresser un rêve apparemment impossible — une percée du Parti réformiste au Québec, où le parti est généralement considéré comme anti-francophone.

Le leader réformiste a annoncé hier à Montréal son intention de recruter des nationalistes québécois plus ou moins convaincus et des fédéralistes mécontents qui, croit-il, pourraient aider son parti à faire élire des députés québécois aux prochaines élections fédérales.

«Je pense — et les sondages semblent aller dans le même sens — que ces gens sont ceux qui sont le plus intéressés à

apporter des changements fondamentaux à la fédération», dit M. Manning.

Le Parti réformiste, qui compte une bonne part de ses partisans dans l'Ouest du pays, n'a qu'une organisation minimale au Québec et n'a jamais passé près de faire élire aucun des 75 députés de la province, où le Bloc québécois et les libéraux dominent la scène fédérale.

Le fait que M. Manning ne parle pas couramment le français constitue un obstacle à la réalisation de son rêve. Il y a d'ailleurs fait allusion hier lorsqu'il s'est décrit comme «un unilingue anglophone qui parle français avec un mauvais accent».

Preston Manning croit que le Parti réformiste pourrait intéresser les Québécois parce qu'il favorise le ren-

forcement des pouvoirs provinciaux dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, la formation de la main-d'œuvre, la langue et la culture. Ces domaines sont déjà de juridiction provinciale, dit-il, mais le gouvernement fédéral contourne la question en utilisant son pouvoir d'achat.

«Nous ne prônons pas l'affaiblissement du gouvernement fédéral, soutient-il. Mais nous préférons un gouvernement fédéral qui fait du bon travail dans quelques domaines à un gouvernement qui se mêle des affaires de tout le monde.»

M. Manning a consacré les deux jours passés au Québec à discuter du réalignement des forces politiques qui pourrait se produire si Jean Charest quittait les conservateurs fédéraux pour passer aux libéraux provinciaux.

«Nous croyons que les ingrédients d'une solution à ce problème d'unité

nationale commencent à émerger, pour le Québec et pour le Canada», dit M. Manning. C'est un mélange de divers éléments.

M. Manning précise que son parti ne vise pas nécessairement les conservateurs, bien que plusieurs réformistes aient tenté de les amener à fusionner ou à changer d'allégeance.

Le leader croit qu'Ottawa est mal préparé à affronter un autre référendum sur la souveraineté. «Les signaux qu'ils envoient sont confus», dit-il, en livrant aux Québécois des messages qui d'une part, les mettent en garde contre les conséquences d'une séparation éventuelle et d'autre part, insistent sur les bienfaits du fédéralisme.

«Pour lutter contre quelqu'un qui a un rêve, il faut avoir un autre rêve à lui proposer. Il faut avoir une vision d'un fédéralisme meilleur.»

### DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE APPEL DE CANDIDATURES

Le poste de directeur général ou de directrice générale de l'Institut national de la recherche scientifique deviendra vacant à compter du 1<sup>er</sup> août 1998. Conformément à la Loi sur l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au Gouvernement en vue de pourvoir à son remplacement. À cet effet, le comité de sélection procède à un appel de candidatures.

**L'établissement:** L'Institut national de la recherche scientifique, créé en 1969, est un établissement du réseau de l'Université du Québec; il compte 420 étudiants à temps complet et à temps partiel, 390 employés dont 104 professeurs. Il offre 11 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat dans les secteurs suivants: sciences de l'énergie, sciences de l'eau, sciences expérimentales de la santé, télécommunications, sciences de la terre et études urbaines. L'Institut national de la recherche scientifique dispose d'un budget total de 48 millions de dollars. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche pour plus de 25 millions de dollars.

L'Institut Armand-Frappier est en processus d'intégration à l'Institut national de la recherche scientifique. Cet établissement du réseau de l'Université du Québec compte 135 étudiants à temps complet et à temps partiel, 223 employés dont 36 professeurs. Il offre 2 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat dans les secteurs suivants: maîtrise en microbiologie appliquée, maîtrise en virologie et immunologie, doctorat en virologie et immunologie et doctorat en biologie. L'Institut Armand-Frappier dispose d'un budget total de 23 millions de dollars. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche pour plus de 8 millions de dollars.

**La fonction:** Le directeur général ou la directrice générale est le premier dirigeant de l'établissement. Il ou elle est membre du conseil d'administration; il ou elle préside le comité exécutif et la commission de la recherche. Il ou elle est appelé(e) à siéger également à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec.

Ce poste est situé dans la région de Québec.

**L'appel de candidatures:** Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, le processus de désignation et les conditions générales d'emploi, peuvent s'adresser confidentiellement au secrétaire du comité de sélection, au: (418) 657-4307.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être transmises au plus tard le 31 mars 1998 à l'adresse suivante:

M<sup>re</sup> Michel Quimper, secrétaire du comité de sélection  
Université du Québec  
2875, boulevard Laurier  
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3

Université du Québec

### COORDINATEUR DE PROJET TOUCHANT LA SANTÉ DES FEMMES DANS LE MONDE

Une association nationale oeuvrant pour la santé des femmes est à la recherche d'une personne dynamique pour combler un poste le plus rapidement possible à son bureau d'Ottawa. Il s'agit d'un poste de coordonnateur de projet touchant la santé des femmes au Canada et dans les pays en voie de développement. Le candidat idéal a de l'expérience dans la gestion de projets liés à la santé dans le monde et dans le travail avec les organismes gouvernementaux et les bénévoles. Il doit aussi posséder un excellent sens de l'organisation, maîtriser le français et l'anglais, tant oral qu'écrit, et connaître le fonctionnement d'un logiciel de traitement de texte et d'une base de données. C'est un poste à plein temps au sein d'une équipe multi-disciplinaire. Le salaire est en fonction de l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le mercredi 25 mars 1998 par télécopieur au (613) 730-4314. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Veillez noter que ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

L'atelier  
des  
Compagnons



Rabais de 10% sur  
mobiliers de salle à manger  
jusqu'au 15 mars en magasin

Reproductions, meubles d'époque,  
couleurs et finitions exceptionnelles

1269, Van Horne, Outremont  
tél.: 277-5772  
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire  
Ouvert 7 jours/sem.

• LES ACTUALITÉS •

Constat de Clément Godbout, président de la FTQ

# Le français vole haut

## La langue de Molière fait des progrès dans l'aéronautique et l'aérospatiale

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Le français a fait des progrès dans les milieux de travail, notamment dans l'aéronautique et l'aérospatiale. C'est ce qu'a affirmé le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Clément Godbout, en conférence de presse hier, dans le cadre de la Semaine du français et de la francophonie.

Il a cependant déclaré qu'il restait du travail, notamment dans le domaine de l'entretien automobile.

«Dans les garages, on parle encore de "brakes" et de "wind-shields", a-t-il déclaré.

Il a loué les efforts des syndiqués de la FTQ, qui participent à pas moins de 500 comités de francisation des entreprises. Il a également attribué cette amélioration à la volonté gouvernementale, aux interventions de la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, et au type de gestion pratiqué par la présidente de l'Office de la langue française, Nicole René.

M. Godbout a rappelé que la FTQ avait dû déplorer un manque de progrès au chapitre du français dans les entreprises l'année dernière et l'année précédente.

Il a affirmé que, depuis un an, les entreprises de l'aéronautique et de l'aérospatiale, en particulier, avaient fait des efforts. Ces entreprises comptent parmi les plus importants employeurs dans le secteur des techniques de pointe au Québec, un secteur qui utilise beaucoup de documents et de programmes provenant d'autres pays et qui nécessitent une traduction.

Il a précisé que depuis 1990 le service de francisation de la FTQ réunit régulièrement des membres syndicaux des comités de francisation de dix entreprises de ce secteur. Il a

ajouté que la FTQ, en collaboration avec l'Office de la langue française, avait produit un premier répertoire des outils de travail disponibles en français dans ce secteur.

M. Godbout a indiqué que le service de la francisation de la FTQ était également très actif dans d'autres secteurs où la situation du français était problématique, comme ceux de l'automobile, de la chimie et de la plasturgie, de la restauration, de l'hôtellerie et des bureaux.

La ministre Beaudoin, qui participait hier à un jeu questionnaire au siège de la FTQ dans le cadre de la Semaine du français, s'est dite très heureuse de la collaboration de la FTQ. «Je n'ai rien contre ça, des employés qui se mobilisent sur des questions comme celles-là, a-t-elle déclaré. C'est pour cela que je suis ici.»

Mme Beaudoin a profité de l'occasion pour annoncer l'octroi de subventions totalisant 272 000 \$ à treize projets d'activités de francisation dans les entreprises employant de 10 à 49 personnes.

Cinq petites entreprises, quatre organisations de travailleurs et quatre organismes communautaires se partagent ces sommes.

Mme Beaudoin a rappelé que ce programme d'aide financière avait été mis sur pied pour faire suite au rapport du Groupe de travail tripartite sur la francisation des entreprises, ou rapport Grant.

Les entreprises de moins de 50 employés ne sont pas assujetties au processus de francisation établi par la Charte de la langue française. Selon le gouvernement québécois, il était nécessaire d'établir un programme de subventions pour donner un nouvel élan à la francisation dans ces milieux de travail. Il y a plus de 20 000 entreprises de moins de 50 employés au Québec. Elles emploient environ 450 000 personnes, dont une bonne partie ne sont pas syndiquées.



JIM YOUNG REUTERS

Le premier ministre Jean Chrétien en compagnie du président de la Chambre des communes Gilbert Parent, hier, au cours de la cérémonie marquant la Journée internationale de la francophonie à Ottawa.

### Menace québécoise de boycotter les Jeux de la francophonie

## «Des chicanes pour rien», dit Chrétien

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Peu impressionné par la menace de boycottage des Jeux de la francophonie, à Ottawa et à Hull en 2001, le premier ministre Jean Chrétien estime que Québec veut faire des «chicanes pour rien» dans ce dossier. «On a fait venir les Jeux ici, alors [ce sont] des chicanes pour rien», a souligné M. Chrétien, hier, après avoir participé à une cérémonie marquant la Journée

de la francophonie. À son avis, Québec cherche actuellement à semer de la bisbille dans ses relations avec Ottawa. «Quand on a une occasion comme celle-là, on travaille ensemble. Et depuis quelque temps, on a l'impression que tout ce qui peut causer une chicane, on saute dessus», a-t-il dit.

Le ministre québécois responsable de la Francophonie, Sylvain Simard, menace de boycotter les Jeux de la francophonie si Ottawa n'implique pas

son gouvernement dans l'organisation de l'événement.

Au mois de décembre, M. Simard et son collègue responsable des sports, Rémy Trudel, avaient envoyé une lettre au gouvernement Chrétien soulignant leur volonté de collaborer à l'organisation des Jeux. Plus précisément, Québec demandait de partager avec le fédéral la présidence des jeux d'Ottawa-Hull. Depuis, la missive est demeurée sans réponse.

## La Journée de la francophonie célébrée sur les cinq continents

Paris (AFP) — La Journée internationale de la francophonie, destinée à manifester le caractère universel d'une langue pratiquée par près de 250 millions de personnes, a fait l'objet hier de nombreuses manifestations dans le monde entier.

À l'occasion de cette journée, le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, a réuni à Paris seize responsables d'organisations régionales qui ont fait part de leur volonté de mettre sur pied des projets communs avec la Francophonie.

Tant dans les bastions francophones d'Afrique, de l'Ouest, du Québec, de Belgique et de Suisse romande que dans des pays où le français est minoritaire, des spectacles, des projections

de films ou des colloques ont été organisés. Au Sénégal, une table ronde sur le thème «économie, facteur des liens francophones», une exposition sur le monde francophone et une foire aux livres ont été mis sur pied. Le ministre français des Affaires étrangères, l'ambassade de France, l'Agence de la Francophonie, l'AUPELF-UREF (Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche), l'Alliance française ou les 50 «cercles francophones» dans tout le pays ont proposé toute la semaine des activités variées de promotion de la francophonie qui ont culminé hier.

Au menu figuraient des concerts, pièces ou ateliers de théâtre ou d'animation, projections de films, exposi-

tions de peintures ou de photographies, conférences, concours de langue et ateliers d'orthographe. Un radio-crochet, des activités sportives de plein air, des défilés de mode, des spectacles de marionnettes bilingues et des loteries ont également été organisés. Le Vietnam, comme l'ensemble des pays du mouvement francophone, devait avoir hier sa «nuit du Web», un jeu de piste virtuel sur Internet auquel ce pays vient récemment de se connecter. Dans une trentaine de pays francophones, des cybercafés, centres culturels, lycées, universités, collectivités territoriales ont été sélectionnés pour organiser un jeu destiné à faire découvrir les ressources francophones présentes sur l'Internet.

## Chirac expose les risques de la mondialisation

Paris (AFP) — Le président français Jacques Chirac a estimé que les organisations internationales devraient «définir les champs du licite et de l'illicite, établir des garde-fous, protéger les moins forts, lutter contre l'exclusion», en célébrant hier la Journée internationale de la francophonie.

Recevant à l'Élysée les représentants de 16 organisations régionales ou internationales qu'avait conviés pour cette journée le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, M. Chirac a salué les bienfaits

de la mondialisation. Mais il en a exposé les risques. «Encore faut-il, a-t-il dit, que cette société globale ait ses règles du jeu et ses arbitres. Sans eux, la mondialisation serait une jungle. Il faut définir les champs du licite et de l'illicite, établir des garde-fous, protéger les moins forts, lutter contre l'exclusion», a-t-il insisté, ajoutant: «Telles sont les missions du réseau de plus en plus dense des organisations internationales, avec à leur sommet les Nations unies.» Il a en même temps souligné «la volonté de nos sociétés de préserver leur identité» et «l'im-

portance de la diversité culturelle, du fait religieux et du pluralisme linguistique face au risque terrible de l'uniformisation dans le monde». Félicitant M. Boutros-Ghali d'avoir invité des représentants d'organisations internationales à célébrer la francophonie, il a observé: «Ils peuvent aujourd'hui prendre la mesure de notre détermination à maintenir et développer notre langue, notamment dans leurs institutions. Ils peuvent aussi constater la vigueur de notre engagement en faveur d'un monde multipolaire et pluriel.»

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES  
MISE EN VALEUR  
DE L'AÉROPORT DE MIRABEL  
26 AU 31 MARS 1998

ENDROITS	DATES
Hôtel Le Château de l'Aéroport - Mirabel	26 mars, 14 h 00 à 22 h 00
Salle Les Châteaux	27 mars, 09 h 00 à 22 h 00
12555 Commerce A-4	30 mars, 09 h 00 à 22 h 00
Aéroport international de Montréal, Mirabel (Sortie 35 - Autoroute 15)	
Hôtel Méridien (Complexe Desjardins) Salle Amphithéâtre	31 mars, 09 h 00 à 22 h 00
1255 rue Jeanne-Mance, Montréal	

Toute la population est invitée à assister aux audiences publiques et les personnes intéressées à y présenter un mémoire doivent communiquer au préalable avec la commission.

Pour plus d'informations : (514) 873-8537  
1 888 402-2741  
mirabel@mtq.gouv.qc.ca  
http://www.commissionmirabel.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec  
Commission sur le développement de la région de Mirabel

Cet homme ne demande pas seulement à un volontaire de Médecins du Monde de le soigner, il demande aussi qu'il témoigne de ses souffrances.

Nous soignons les blessures qui se voient et aussi celles qui ne se voient pas.

Pour information, faire un don ou devenir volontaire, communiquer avec nous au (514) 843-7875

foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de montréal inc.

Le Foyer de jeunes travailleurs, partenaire de l'entreprise privée

Tél. (514) 522-3198

À Ville Mont-Royal

Des maisons exclusives À votre image

Adoptez tous les avantages de la qualité de vie de Ville Mont-Royal en optant pour de superbes maisons de ville. Vivez une expérience de sérénité dans un quartier privilégié. Réalisé conjointement par I & S et Prével.

2<sup>e</sup> phase À PARTIR DE 189 900 \$

Maisons de prestige condominiums également disponibles

Gez Métropolitain Source d'avenir

SQUARE MONT-ROYAL Ville Mont-Royal

301, chemin Aberdare (coin Jean-Talon), Ville Mont-Royal Tél.: (514) 340-9770  
Lundi au jeudi, de 13 h à 21 h, samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

VÊTEMENTS ITALIENS DE CHOIX POUR ELLE ET LUI

COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 98

doice DONNA

doice UOMO

TOMBOLINI

FRANCESCO SMALTO

GB

CALVIN KLEIN

VOTRE NOM

LAUNDRY par Shelli Segal

ROUGE À LÈVRES

SOLDE SUR NOS HABITS ITALIENS

CONSEILLERS • EXPERTS

277, av. Laurier O. 277-7558 • 270-6154

Centre de Commerce Mondial 844-9125 • 281-7999

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

### Les libéraux, haut la main

LE DEVOIR

Si des élections avaient eu lieu cette semaine et que Jean Charest avait été à la tête du Parti libéral du Québec, les libéraux auraient remporté l'élection haut la main.

C'est ce qui ressort d'un sondage TVA-CROP-La Presse effectué entre le 11 et le 18 mars auprès de 950 répondants. La marge d'erreur est de 3,3 %, 19 fois sur 20.

Avec la possibilité que Jean Charest devienne chef du Parti libéral, ce sont les intentions de vote des Québécois qui sont complètement inversées depuis les derniers sondages effectués fin janvier, à la fin de la tempête de verglas. Désormais, c'est le PLQ qui est en avance avec 52 % des intentions de vote, contre 41 % pour le Parti québécois. Loin derrière, l'Action démocratique ferme la marche avec un maigre 5 %.

C'est un complet revirement par rapport aux derniers sondages où le PQ était en tête avec 52 % des intentions de vote, contre 37 % pour les libéraux dirigés par Daniel Johnson et 6 % pour l'ADQ. Le taux d'insatisfaction envers le gouvernement de Lucien Bouchard a également grimpé. Aujourd'hui, 49 % des électeurs se disent insatisfaits, une hausse de 6 % depuis les derniers sondages. Ceux qui se disent satisfaits se chiffrent maintenant à 45 %, une baisse de 7 %. Les sondages expliquent ce revirement par une baisse de «l'effet verglas», qui avait fait monter en flèche la popularité du gouvernement Bouchard, et par la possibilité que Jean Charest fasse le saut en politique provinciale à la tête du PLQ.

Mais des libéraux menés par Jean Charest ne devraient pas tenir une victoire pour acquis pour autant. Chez les francophones, 49 % des électeurs voteraient pour les péquistes de Lucien Bouchard, et 44 % pour les libéraux de Charest.

La «charestmanie» semble faire effet sur les électorales puisque 58 % d'entre elles penchent pour Jean Charest et 36 % pour Lucien Bouchard. Ce dernier peut quand même se rassurer en sachant que 55 % de l'ensemble des électeurs sont satisfaits de son travail de premier ministre, contre 38 % qui ne le sont pas. Enfin, l'option souverainiste est également en baisse avec un gros 50 % pour le NON et 38 % pour le OUI.

EN BREF

### CAI: le 31 mars

(Le Devoir) — Ce n'est pas avant le 31 mars que la Cour supérieure entendra la requête du procureur du Parti libéral du Québec, qui demande le droit de participation et de contre-interrogatoire lors de l'enquête publique de la Commission d'accès à l'information sur les allégations de dévoiement du secret fiscal impliquant le gouvernement Bouchard. L'intervention du PLQ devant la CAI cette semaine a mis fin aux travaux de l'enquête. Après deux semaines d'audiences publiques, la commission aurait dû entendre cette semaine le premier ministre Bouchard, l'ancien membre de son cabinet, Charles Chevette, et l'ancien chef de cabinet bloquiste André Néron.

### Les souverainistes incarnent le statu quo, accuse Chrétien

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le mouvement souverainiste est le seul à incarner le statu quo alors que le Canada a démontré sa capacité d'évoluer et de se moderniser pour mieux faire face au prochain millénaire, a soutenu hier soir le premier ministre Jean Chrétien devant plus de 2000 délégués réunis en congrès biennal à Ottawa.

«Le statu quo existe bien quelque part. Il y a quelque chose d'inflexible, il y a des idées dogmatiques, et où sont-elles? Dans les discours des tenants de la séparation. Il n'y a qu'eux qui soient allergiques au changement. Leur rhétorique et leur argumentation n'ont pas changé au cours des 30 dernières années. Or le Canada a changé radicalement au cours de cette période», a-t-il dit.

Il a pris soin d'énumérer les multiples réalisations de son gouvernement au cours des deux dernières années, évoquant le transfert de la formation de la main-d'œuvre, la loi accordant des vetos aux régions, l'harmonisation en matière d'environnement, la réduction des doublages, la déclaration de Calgary et les amendements constitutionnels en faveur des réformes scolaires terre-neuvienne et québécoise. «Nous faisons des changements un à la fois. C'est définitivement la meilleure méthode. Nous avons démontré hors de tout doute que le Canada peut se transformer en profondeur, que le Canada peut se moderniser, que le Canada peut fonctionner et qu'il fonctionne», a-t-il ajouté.

Il a insisté sur la nécessité pour le gouvernement «national» d'avoir un rôle toujours plus pertinent à jouer dans la vie des citoyens, citant entre autres en exemple son projet de Fondation de bourses du millénaire.

Les libéraux fédéraux ont, en après-midi, accepté d'endosser la résolution de Calgary, l'adoption de normes nationales dans plusieurs secteurs et le renvoi devant la Cour suprême, mais ils ne se sont pas montrés intéressés à en débattre. En atelier, il leur a fallu à peine plus d'une heure pour expédier dix résolutions sur l'unité nationale. Aucune n'a fait l'objet d'un débat.

Une seule, recommandant l'adoption de normes nationales en partenariat avec les provinces dans les domaines de l'éducation, des garderies, des services sociaux et de l'environnement, a donné lieu à un vote un peu serré. Cent douze personnes ont voté en faveur et 76 contre, dont le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

«Il est très important que chaque province puisse avoir la possibilité d'expérimenter par elle-même, en fonction de sa culture et de ses priorités, des solutions qui pourront ensuite aider les autres provinces», a-t-il expliqué par la suite.

Il ne s'en fait quand même pas car la résolution prioritaire qui sera soumise à l'ensemble du congrès sera celle en faveur de la déclaration de Calgary qui reconnaît, entre autres, le caractère unique du Québec.

Le désintérêt des militants libéraux est, s'il faut en croi-

re leur sondeur Michael Marzolini, le reflet parfait de l'opinion canadienne. Les Canadiens sont optimistes, dit-il, face à l'unité du pays, et ils n'en font plus, comme au lendemain du référendum de 1995, une préoccupation prioritaire.

Malgré tout, les libéraux fédéraux espèrent fortement voir Jean Charest prendre la direction du Parti libéral du Québec car on croit qu'il peut contrer le Parti québécois et peut-être même le battre aux prochaines élections.

Pareille perspective ferait baisser définitivement la pression sur Ottawa et aussi sur Jean Chrétien, avouaient en coulisses hier plusieurs libéraux du Québec. Depuis quelque temps, plusieurs analystes laissent entendre que M. Chrétien devrait céder son poste si le Parti québécois était réélu et qu'un autre référendum avait lieu. Le prétextant tout désigné dans ce contexte serait Paul Martin, laissez-entendre, mais ce scénario perd de son acuité si M. Charest déloge le PQ.

### L'exemple de Louis Saint-Laurent

Selon quelques hauts gradés du PLC, l'arrivée éventuelle de Jean Charest sur la scène provinciale leur permet de souffler et autorise les membres du PLC à prendre plus de temps pour choisir leur prochain chef et à faire ce choix en fonction d'une foule de facteurs et non seulement celui de l'unité du pays. M. Chrétien s'est toutefois moqué de ces spéculations hier soir en rappelant, sur le ton de l'humour, que Louis Saint-Laurent avait obtenu un mandat majoritaire à 67 ans et un second quatre ans plus tard.

«Il n'a pas caché qu'il aimerait guider les libéraux vers cet «âge doré» qui s'annonce maintenant que le déficit a disparu. Selon lui, les libéraux pourront, avec des moyens différents mais avec les mêmes valeurs d'antan, faire revivre aux Canadiens une ère de prospérité équivalente à celle qu'ils ont connue durant les années 50. Il a toutefois averti qu'il n'était pas question de se lancer dans une orgie de dépenses mais d'appuyer les Canadiens avec des solutions à long terme, comme d'investir dans la jeunesse.

Armés de drapeaux, petits et grands, du Canada et des provinces, les libéraux étaient gonflés à bloc après avoir fait dire en avant-midi, par M. Marzolini, que leur parti était plus populaire qu'au moment des élections, que leur chef avait le plus haut taux de satisfaction au pays et traversait une seconde lune de miel. Il leur a même dit que l'union de la droite, dont M. Chrétien s'est féroce ment moqué en soirée, ne pouvait ébranler leur position puisque la moitié des supporters conservateurs iraient vers le PLC si jamais devait survenir la disparition de leur parti au profit du Reform.

Mais pour conserver leur avance, les libéraux devront se mettre au diapason des Canadiens dont le pessimisme face à l'état du système de santé va croissant, a averti M. Marzolini. M. Chrétien a pourtant pratiquement ignoré ce sujet, hier soir, et les militants, qui ne cessaient d'aborder le ministre de la Santé, Allan Rock, dans les corridors, ont affiché une apathie complète en atelier.

### Charest n'est pas encore éligible

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

En vertu de la Loi électorale du Québec, Jean Charest ne peut pas être candidat à des élections générales et ne peut donc être élu à l'Assemblée nationale. Ceci l'exclut du poste de chef parlementaire et de la fonction de premier ministre.

À l'occasion de la réunion du conseil national du PC, le 28 février dernier, le leader conservateur s'est efforcé de convaincre les journalistes que toutes les rumeurs courant sur son hypothétique candidature à la chefferie du PLQ étaient sans fondement.

Et pour bien démontrer qu'il n'était aucunement dans ses intentions de se lancer sur la scène politique québécoise, il a évoqué le déménagement de son domicile de la ville d'Aylmer à celle d'Ottawa. «Je viens tout juste d'acheter une maison ici.»

Au chapitre premier de la Loi électorale figure l'énumération des conditions préalables à l'obtention de la qualité d'électeur: toute personne qui a dix-huit ans accomplis; qui est de citoyenneté canadienne; qui est domiciliée au Québec depuis six mois et qui n'est pas en curatelle.

Ces dispositions n'empêchent pas Jean Charest d'accéder à la direction du PLQ, mais c'est le plus loin qu'il pourrait al-

ler. En effet, l'article 234 de la loi stipule que celui qui n'a pas la qualité d'électeur ne peut se faire élire député. L'aspirant à la chefferie libérale pourrait toujours alléguer qu'il a aussi pignon sur rue aux abords du lac Massawippi, dans la localité de North Hatley, en Estrie. Les vérifications d'usage ont toutefois permis au Devoir d'établir avec certitude que cette maison de campagne appartient à un homme d'affaires bien connu, longtemps associé au club de hockey Le Canadien.

La propriété de North Hatley ne correspond pas à la notion de domicile à laquelle réfère la Loi électorale et qui reprend d'ailleurs la définition du Code civil. C'est l'adresse qui paraît sur les documents officiels du gouvernement et où l'on reçoit le courrier. Ainsi, la carte d'assurance-hospitalisation et le permis de conduire portent l'adresse du domicile. Aux élections fédérales du 2 juin 1997, Jean Charest a voté à Aylmer, confirmant officiellement à cette résidence le statut de domicile.

Les renseignements les plus crédibles veulent que le gouvernement se propose de repousser au printemps 1999 le déclenchement des élections générales. Le cas échéant, M. Charest aurait tout le temps nécessaire pour déménager au Québec. Mais si le premier ministre Bouchard décidait de boucler l'échéancier et de tenir le scrutin avant le 30 septembre, l'aspirant Charest pourrait bien s'en vouloir d'avoir pris les choses à la légère.

REVUE DE PRESSE

### Pourquoi Charest doit virer au rouge

Gilles Lesage  
Le Devoir

Il n'y a pas moyen de l'éviter. Il est encore beaucoup question cette semaine de la «nécessité pour Charest de virer au rouge», tout en se demandant s'il peut vraiment gagner la bataille du Québec.

En corollaire, on se demande s'il faut tenter d'unifier la droite canadienne ou, simplement, former une coalition capable de battre les libéraux fédéraux.

Finalement, on dénonce le «racisme» des sécessionnistes québécois et on déplore qu'ils aient mené et gagné la guerre du drapeau aux Communes.

Dans *The Gazette*, L. Ian MacDonald rend un vibrant hommage au chef démissionnaire Daniel Johnson. C'est un coup de maître qui démontre qu'il est bien plus astucieux qu'on le pense. Non seulement, par un effet de dominos, forcé-t-il un réalignement politique majeur, mais il forcera probablement Lucien Bouchard à retarder à l'an prochain les élections générales, donc après des négociations ardues avec le secteur public.

«Vilipendé par ses adversaires au Québec, miné par ses prétendus alliés à Ottawa, il [M. Johnson] les a tous dépassés. Non pas en se fâchant, mais en leur rendant la pareille.»

A Toronto, on ne lâche pas. «Il y a donc avantage à ce que M. Charest retourne au Québec pour assumer le leadership fédéraliste, conclut *The Globe and Mail* en édito. La cause du Canada n'est pas perdue s'il renonce à l'appel des libéraux du Québec, mais elle est renforcée s'il les embrasse. Voilà pourquoi, dès que le théâtre kabuki en cours à Ottawa sera terminé, Jean Charest doit aller à Québec.»

Marie-Josée (Drouin) Kravis décrie dans *The Financial Post* qu'avec l'affreux bilan de Bouchard, la meilleure défense, c'est l'attaque». Associée du Hudson Institute, elle explique que le gouvernement québécois évite les vrais enjeux et elle conclut ainsi: «Ottawa ne doit pas se mêler de la bataille du Québec, tout comme le reste du Canada. Lucien Bouchard a eu assez de chances faciles. Cette fois, il ne pourra s'en tirer en se lançant à l'offensive. Il doit faire face à son bilan, fort maigre.»

Après Andrew Coyne, columnist de *Southern News*, Peter C. Newman se demande si l'avocat Guy Bertrand ne serait pas plus indiqué que Jean Charest pour battre les séparatistes. «C'est peut-être trop demander que de donner une autre «mission impossible» à Charest, conclut-il dans le *Maclean's Newsmagazine*. Pourquoi ne pas faire appel au candidat que les séparatistes craignent le plus: Guy Bertrand, l'ancien souverainiste qui s'est acquis l'affection du public avec ses braves défis constitutionnels. Ce serait le face-à-face idéal, qui permettrait à Lucien Bouchard de se retirer avec élégance. Bien, de se retirer.»

Un autre gourou, Allan Fotheringham, ne donne pas cher de la peau de Charest dans les *Sun* qui publient sa prose. «Comme il l'a dit lui-même, le pays est dans un état pitoyable si nous pensons qu'un seul homme peut sauver la nation. Mais la publicité massive enflamme l'ego, et il s'y abandonne. En campagne électorale, Bouchard le mangera au petit déjeuner.»

Que non, opine Richard Gwyn dans *The Toronto Star*. «Les sceptiques ont tort. Ce qui est intéressant et significatif dans la vague de pression d'un océan à l'autre pour que Charest plonge à Québec, c'est que cela révèle la force et la profondeur du sentiment que ce pays mérite d'être sauvé [...] Nous avons créé un sens de l'identité canadienne, même s'il est impossible d'expliquer ce qu'il est. Pourquoi ne pas se sentir patriotes, même un peu orgueilleux?»

La décision de Charest peut être un vrai catalyseur pour la politique canadienne, souhaite *The Times-Transcript* de Moncton. S'il va à Québec, le PC et le Reform en sortent tirés différents. «Le véritable sens de son départ, ce sera un réalignement des partis fédéraux, sur lesquels des pressions s'exercent depuis des années.»

Un peu partout, on jongle avec cet effet de dominos, mais peu en tirent pour l'heure des conclusions fermes. Au contraire, plusieurs font ressortir l'antagonisme profond entre Preston Manning et les vrais torys; d'autres notent que Ralph Klein n'a pas la stature «nationale» qui lui permettrait de regrouper la droite et de déloger les libéraux.

«Vous voulez devenir premier ministre du Canada?», ironise le professeur Michael Bliss dans *The Toronto Star*. «Pas de chance, à moins que vous ne fussiez déjà partie du conseil des ministres de Jean Chrétien.»

Michael Harris partage cet avis dans *The Toronto Sun*. «Charest fera les batailles de Jean [Chrétien] au Québec, et les conservateurs se battent entre eux autour des pommes de discorde qu'il leur aura laissées. Ce qui permettra au p'tit gars de Shawinigan de rire jusqu'au changement de millénaire.»

«Personne ne peut se réjouir de la mort de ce qui fut naguère un grand parti, conclut *The Ottawa Citizen*. Mais pour les torys, encore plus que pour les libéraux du Québec, c'est la fin. Dommage que Charest ait la mauvaise fortune d'être présent avec deux lits d'agonie.»

La droite doit s'unir, plaide *The Calgary Sun*. «Les réformistes devraient prendre Manning au mot, voulant que l'union de la droite soit plus importante que n'importe quel chef, même s'il serait sûrement candidat pour diriger cette nouvelle droite. Si non, le conservatisme canadien sifflera dans le cimetière.»

Deux ans après le départ de Charest pour Québec, prévoit David Frum dans *The Toronto Sun*, il y aura de toute manière une nouvelle opposition unifiée à la droite du centre. Sa conclusion: les torys dirigés par Gary Filmon et le Reform de Manning feront alliance en vue des prochaines élections générales canadiennes.

Une coalition plutôt qu'une fusion, c'est ce qu'il y a de mieux pour la droite, opine Barbara Yaffe dans *The Vancouver Sun*. Le conservateur vote tory dans l'Est et Reform dans l'Ouest: ces deux loyautés suggèrent de partager les efforts électoraux.

Dans le même journal, l'édito anonyme accuse: «Les sécessionnistes infligent du racisme aux Canadiens en prétendant que le Canada n'est pas un vrai pays. C'est le monde à l'envers pour Bouchard et ses amis séparatistes. Le Canada est un pays, un pays moderne qui transcende l'éthnicité et la langue. C'est le rêve fiévreux du Québec républicain de M. Bouchard qui est irréal, basé sur la race, la xénophobie et le pétage de bretelles. Les modèles pour ceux qui, comme M. Bouchard, veulent faire marche arrière vers les tribulations du monde, tels que le Liban, l'Irlande du Nord et l'ex-Yougoslavie.»

### La presse



du Canada

## BANG... ouvre-toi!

BeoSound 4000 tient ses engagements au garde-à-vous: les plaisirs de la musique et celui de la faire jouer. Approchez votre main et voyez les portes glisser automatiquement comme par magie sous les feux doux de l'éclairage intérieur. Voilà la façon Bang & Olufsen de vous souhaiter - bienvenue -. Et ce n'est qu'un détail.

Appuyez sur la touche «Load» et le chargeur de CD s'élève. Mettez-y votre CD et voyez-le tourner sous vos yeux. Maintenant, relaxez et contrôlez tout à l'aide de la télécommande: changez de pistes, augmentez le volume ou sélectionnez la radio ou le lecteur cassette.

BeoLab 4000. Un gros son pour petit espace (disponible en noir, vert et argent)

La forme d'une feuille... la grosseur d'un livre. C'est l'une des plus petites enceintes acoustiques de la série BeoLab mais elle offre une qualité sonore trois fois plus performante que sa taille. Venez l'entendre, elle vous le prouvera d'elle-même.

5730, rue Sherbrooke Est - Pres du stade Olympique - 254 6041 - www.fillion.qc.ca

« On connaît la musique. »

**TAPIS DECOR**  
*Design*

CLAUDE BOUCHARD

Jusqu'à

# 50%

de rabais

Tapis résidentiel & commercial  
Carpettes unies ou à motif

**INSTALLATION GARANTIE**

1090, av. Laurier O., Outremont (angle Québec)

**274-1090**

3645, boul. St-Joseph E., Mtl (angle 16<sup>e</sup> av.)

**729-0891**

LE DEVOIR

## LE MONDE

REVUE DE PRESSE

## Ciel d'Afrique et corps d'Amérique

Le président des États-Unis entreprend un long voyage qui lui permettra peut-être d'oublier momentanément ses ennuis politico-sexuels. Des ennuis qui continuent d'obséder ses compatriotes autant qu'ils font rigoler les Européens incrédules.

Claude Lévesque  
Le Devoir

**B**ill Clinton entreprend demain une tournée d'une douzaine de jours en Afrique sub-saharienne, la première d'un président américain depuis celle que Jimmy Carter a effectuée en 1978. «Annoncée en octobre 1994 à l'issue d'une visite de Nelson Mandela à Washington, et préparée depuis huit mois par une série de voyages sur le continent de Madeleine Albright, Jesse Jackson, Charles Rangel, Susan Rice (la «Madame Afrique» du département d'État), Joseph Wilson (son équivalent de la Maison-Blanche), cette superproduction clintonienne débute au matin du lundi 23 mars à Accra, berceau du panafricanisme», rappelle Jeune Afrique. Mais les Clinton ne passeront pas la nuit dans la capitale du Ghana, parce que son principal établissement hôtelier de luxe appartient à des intérêts libyens... Clinton passera par contre quatre jours en Afrique du Sud, qui concentre à elle seule le quart des investissements privés américains sur le continent. L'hebdomadaire signale aussi que, dans l'Ouganda de Yoweri Museveni, «adepte de l'État sans partis [...] mais élève consciencieux du FMI, américanophile très apprécié à Washington pour son rôle dans la chute de Mobutu et l'encerclement du Soudan islamiste, devrait se tenir un sommet de chefs d'État africains», où il sera question entre autres de la tragédie des Grands Lacs et des moyens d'en éviter la répétition. Le enjeu économique en Afrique nous intéresse.

## La presse



## du monde

Afrique le résumé en citant un rapport produit en 1997 par le Conseil national de sécurité américain: «Les quelque six cents millions d'Africains vivant au sud du Sahara représentent l'un des marchés inexploités les plus importants au monde. Déjà, les États-Unis exportent plus vers l'Afrique noire que vers l'ensemble des pays de l'ex-Union soviétique, même si leur part de marché sur le continent n'est que de 7%. Accroître cette part créera donc de la richesse en Afrique et profitera aux travailleurs américains... Ici comme ailleurs, enfin, les partenaires les plus sûrs, les plus stables et les plus solides économiquement sont aussi les véritables démocraties.»

Dans un article d'opinion reproduit récemment dans le *Courier international*, The Sowetan, quotidien noir de Johannesburg, affirme que la retraite prochaine de Nelson Mandela «entraînera pas l'anarchie ni un carnage interraciale». «Du fait de son engagement ferme en faveur de la réconciliation, [la plupart des Blancs sud-africains] le considéraient comme un homme de confiance. Tandis qu'à leurs yeux, nous sommes tous nettement moins fiables, y compris le vice-président Thabo Mbeki — alors que celui-ci a remplacé Mandela aux commandes de l'ANC et qu'il devrait lui succéder à la tête du pays dès 1999. Les Blancs imaginent que les indigènes reviendront à leurs habitudes barbares et désordonnées une fois que le gentleman Mandela aura quitté la scène politique.» Non, insiste The Sowetan, qui rappelle que les opinions de Mandela n'ont jamais été en contradiction avec celles de l'ANC. Le journaliste affirme que la majorité noire est prête à pardonner l'apartheid à condition que la réconciliation ne soit pas factice. «Une réconciliation authentique et durable doit reconnaître les sévices infligés au peuple noir, les expropriations et la discrimination. Il faudrait également, comme Thabo Mbeki l'a signalé à plusieurs reprises, veiller à ce que l'on prenne des mesures pour mettre l'ensemble de la population sur un pied d'égalité.» The Sowetan fait valoir, comme preuve que la réconciliation est en marche, le fait que même le Congrès panafricain, une organisation nationaliste noire rivale de l'ANC et plus radicale que cette dernière, condamne aujourd'hui les meurtres de fermiers blancs, tandis que dans l'autre camp, l'Afrikaner Weerstandsbeweging, une organisation extrémiste afrikaner, a présenté des excuses publiques pour ses actions violentes.

«C'est entendu: les corps américains nous ont libérés du cauchemar qu'a vécu l'Europe avec la Deuxième Guerre mondiale, on ne le dira jamais assez, la vérité est là et nulle part ailleurs. Cette victoire doit être ressentie comme telle et il est très étonnant que si peu de Français l'éprouvent en profondeur.» C'est par cette mise au point que l'écrivain Philippe Sollers commence, dans le quotidien *Le Monde*, un texte polémique dans lequel il revendique le droit à l'esprit critique devant un américanophilie «de commande». Le droit de critiquer, quand on en a envie, les travers de la grande puissance sans avoir «l'air d'un provincial arrogant, souverain fasciste ou antisémite, ou encore gauchiste arriéré ne digérant pas l'effondrement du rêve révolutionnaire». Et que reproche-t-il aux Américains? Des choses ridicules et des choses graves, qu'il traite respectivement avec humour et indignation. En tête de liste des choses ridicules figure selon Sollers le braquage médiatique et populaire sur l'organe sexuel du président et sur les corps dont il a ou n'a pas abusé dans les salons de la Maison-Blanche et dans d'autres lieux de pouvoir. «La planète est sommée d'imaginer cet organe en exercice, de s'arrêter longuement sur les bouches de Paula Jones et de Monica Lewinsky. Ont-elles, n'ont-elles pas, Hillary Clinton va-t-elle s'émouvoir, obéira-t-on un fléchissement du dollar, le diable Saddam Houssein va-t-il en profiter pour déployer ses armes chimiques? Ces péripéties se succèdent dans un pays où l'on trouve normale la mise en scène macabre de la mise à mort de Karla Tucker, note l'écrivain: «D'un côté le sexe halluciné, de l'autre la mort rédemptrice technique. Le corps américain, c'est-à-dire généralisable, nous prévient que telle sera désormais la Loi. On sont donc passés ces merveilleux corps d'écrivains, de peintres, de musiciens, d'acteurs et d'actrices qui ont fait des États-Unis, pendant tant d'années, le centre de la création libre? On sont Hemingway, Faulkner, Billie Holiday, Charlie Parker, Pollock, De Kooning, Warhol, Kerouac, Ginsberg, Burroughs, Bukowski?» Et Sollers de parler d'un univers où «on ne se parle plus, on s'évalue; on ne se rencontre plus, on se croise; on ne jouit plus ensemble, on pense aux contacts», avant de conclure: «Il reste à l'Europe, sauvée autrefois de la barbarie par les États-Unis, à prendre conscience, à travers la guerre plus ou moins larvée menée maintenant contre elle par son ancien allié, qu'il lui faut surmonter son passé noir et se souvenir qu'elle a aussi inventé l'art de vivre.»

## La Havane accueille tièdement les concessions américaines

L'ONU déplore à la fois l'embargo et la détérioration de la situation des droits

La Maison-Blanche a confirmé hier trois assouplissements à l'embargo imposé contre Cuba: reprise des vols humanitaires directs, accélération des formalités pour l'envoi de médicaments, autorisation aux expatriés d'envoyer de l'argent à leur famille. Le ministre cubain des Affaires étrangères a parlé d'«opération cosmétique», le président Castro, de mesures «positives et constructives».

D'APRÈS L'AGENCE  
FRANCE-PRESSE

**G**enève — Peu de temps avant que la Maison-Blanche n'annonce officiellement hier, l'adoption de trois mesures visant à atténuer le blocus en cours contre Cuba, le ministre cubain des Relations extérieures, Roberto Robaina, les a qualifiées, hier à Genève, d'«opération cosmétique» n'allant pas au fond du problème. M. Robaina a ajouté en substance que le fond du problème était la levée de l'embargo économique américain contre Cuba et non son assouplissement.

Le chef de la diplomatie cubaine s'était exprimé auparavant devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, indiquant

que Cuba ne se laisserait «pas tromper par une soi-disant politique de souplesse».

Le président Fidel Castro a pour sa part jugé «réellement positives et constructives» les mesures d'assouplissement de l'embargo contre Cuba lors d'un entretien avec la chaîne américaine CNN.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, avait lié, jeudi, la volonté partielle d'assouplissement au récent voyage effectué à Cuba par Jean-Paul II et à l'entrevue que le secrétaire d'État américain Madeleine Albright a eue début mars avec le souverain pontife.

L'annonce faite hier par Washington confirme la teneur de ces trois assouplissements: reprise des vols humanitaires directs vers Cuba (ils avaient été suspendus

en février 1996); accélération des formalités pour l'octroi de permis nécessaires à l'envoi de médicaments; rétablissement de l'autorisation, pour les Américains d'origine cubaine et les Cubains vivant aux États-Unis, d'envoyer de l'argent à leur famille sur l'île (300 \$ sous les trois mois, ce qui était la situation avant 1994).

Si l'on s'attarde aux «concessions» du régime cubain en raison de la récente visite papale, il faut noter qu'aujourd'hui est créé officiellement un onzième diocèse à Cuba, celui de Guantánamo, dont le titulaire sera l'actuel évêque auxiliaire de La Havane, M<sup>re</sup> Carlos Baladrón.

À Genève, toutefois, l'intérêt s'est porté sur le document sévère soumis par le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains à Cuba, le Suédois Carl Johan Groth. Le rapporteur affirme que l'embargo américain sert de «prétexte» au gouvernement de La Havane pour contrôler la population et pour empêcher les changements politiques. Groth se dit convaincu que les 36 ans de blocus ont provoqué un manque

«tragique» de biens de consommation, ce qui entraîne pour la population cubaine des privations «indicibles». Le rapport du rapporteur spécial de l'ONU sur la situation cubaine est daté de janvier. Groth y précise que durant les douze derniers mois la situation des droits de l'homme ne s'y est pas améliorée, non plus que le «modèle de répression mis en place par les forces de sécurité» contre les dissidents.

Ce rapport soumis à la Commission des droits de l'ONU contient une longue liste de personnes arrêtées en 1997 parce qu'elles exerçaient leur droit à la liberté d'expression et à la liberté d'association. Cette liste inclut des défenseurs des droits, des journalistes, des membres de groupes politiques, sociaux et syndicaux. Dans les prisons, signale le rapport, les conditions demeurent «lamentables», et le tout est accompagné d'un «traitement cruel et dégradant». Selon le rapporteur spécial Groth, l'embargo ne fait que contribuer à consolider la rigidité du système et à «punir de manières diverses ceux qui œuvrent en vue du changement politique» à Cuba.

## Droits de l'homme

## Le pape connaîtra-t-il au Nigeria le même succès qu'à Cuba

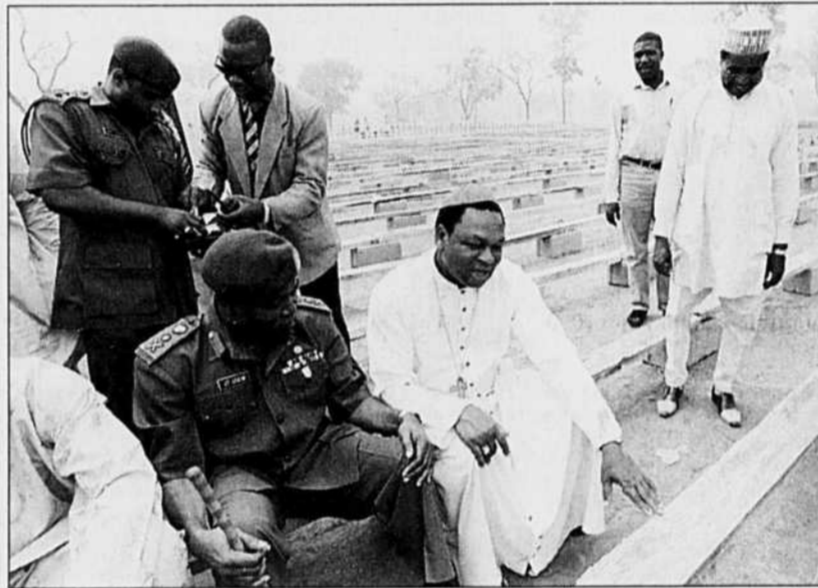
ASSOCIATED PRESS

**L**agos — Comme en janvier dernier à Cuba, la visite de Jean-Paul II au Nigeria, qui débute aujourd'hui et durera trois jours, sera dominée par la question des droits de l'homme. C'est la seconde fois depuis le début de son pontificat que le pape se rend dans ce pays majoritairement musulman et animiste, le plus peuplé d'Afrique, et son 13<sup>e</sup> séjour sur le continent noir.

Les évêques nigériens et les associations de défense des droits de l'homme espèrent que le pape saura convaincre le général Sani Abacha, qui dirige ce pays de 108 millions d'habitants d'une main de fer depuis le coup d'État de 1993, de libérer les centaines de prisonniers politiques qu'il détient, comme l'avait fait Fidel Castro. Parmi les détenus dont le souverain pontife pourrait demander la libération figure le vainqueur des élections de 1993, Moshood Abioja, condamné à mort après le coup d'État militaire.

Au moment où l'avion papal se posera à Abuja, la capitale, s'ouvrira à 200 kilomètres de là, dans la ville de Jos, le procès de 26 opposants accusés d'avoir tenté de renverser le régime militaire le 21 décembre dernier. Parmi les prévenus jugés à huis clos pour haute trahison se trouvent le général Oladipo Diya, ancien adjoint du général Abacha, et Niran Malaolu, rédacteur en chef du quotidien indépendant *The Diet*. Tous risquent la peine de mort.

Ces dernières semaines, des dizaines d'opposants ont été arrêtés ou menacés par la police, selon l'organisation Human Rights Watch. Pour sa part, Amnesty International estime à plusieurs centaines le nombre de prisonniers politiques: opposants, syndicalistes ou journalistes. Et Reporters sans frontières demande à Jean-Paul



CORINNE DUFKA REUTERS

Le gouverneur militaire d'Abuja inspectait hier le site de la messe papale en compagnie d'ecclésiastiques locaux.

Il d'intercéder en faveur de la libération de 11 journalistes «détenus pour avoir exercé leur métier».

Le souverain pontife devrait évoquer cette brûlante question des droits de l'homme aujourd'hui au cours de son entretien avec Sani Abacha. «J'espère qu'il plaidera pour les auteurs de la tentative présumée de coup d'État et pour les autres opposants», a souligné l'archevêque catholique de Lagos, M<sup>re</sup> Olubunmi Okogie.

Mais l'opposition démocratique craint que la visite papale ne serve qu'à cautionner le régime. «La junte va tirer le bénéfice maximum de cette visite», estime Femi Falana, un avocat basé à Lagos. Sani Abacha, lui-même de religion musulmane comme près de 30 % de ses concitoyens, a déclaré récemment que la visite papale est «un honneur pour le Nigeria». La junte militaire a dépensé 375 000 \$ pour or-

ganiser le séjour du souverain pontife.

En plus de la question des droits de l'homme, le programme de cette visite pastorale sera très chargé pour Jean-Paul II, dont la santé reste fragile. S'il évitera la capitale économique du pays, Lagos, le pape âgé de 77 ans célébrera deux messes en plein air dans les villes d'Enugu et d'Onitsha. C'est dans cette région du sud-est du pays, théâtre de la guerre du Biafra entre 1967 et 1970, que les catholiques, qui ne représentent que 14 % de la population, sont les plus enracinés.

À Onitsha, Jean-Paul II béatifiera le père Cyrius Michael Tansi. Ce prêtre catholique devenu moine, mort de la tuberculose en Angleterre en 1964, est cité en exemple pour sa stricte observance des engagements liés à la prêtrise, dans un continent où le célibat des prêtres est souvent battu en brèche.

## IRLANDE DU NORD

## Le statut particulier de la prison-labyrinthe de Belfast

PATRICE DE BEER  
LE MONDE

**L**ondres — La prison du Maze, près de Belfast, abrite des dizaines de tueurs endurcis, terroristes catholiques de l'IRA ou de l'INLA (groupuscule encore plus extrémiste) et loyalistes protestants. C'est là qu'au début des années 80 Bobby Sands et ses camarades républicains avaient fait la grève de la faim jusqu'à la mort. Pourtant, on peut se demander aujourd'hui si le Maze — en français, le labyrinthe — est encore un vrai centre de détention. En trois mois, un militant de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) s'est échappé, déguisé en femme, pendant une fête familiale de Noël; le chef du mouvement ultraloyaliste UVF, Billy Wright, a été assassiné dans la cour de la prison par deux codétenus de l'INLA, armés de pistolets entrés en fraude; enfin, l'un des suspects, loyaliste, du meurtre d'un catholique et d'un protestant, dont le seul crime était d'être ami, a été torturé à mort dans sa cellule par d'autres loyalistes qui le soupçonnaient d'être un indicateur. Dix d'entre eux sont actuellement interrogés par la police.

Il faut dire que les pensionnaires du Maze jouissent d'un traitement bien particulier: chaque aile de la prison est réservée à un groupe terroriste, qui gère son territoire d'une manière quasi militaire. Les gardiens ne peuvent y entrer que pour l'appel quotidien ou alors demander l'autorisation... des détenus. Ceux-ci ont orné leurs quartiers de fresques et de slogans militants. Invités au début de l'année à visiter les lieux, les journalistes britanniques avaient été surpris de la liberté dont jouissaient des hommes condamnés pour des crimes odieux.

Un gardien de prison est allé plus loin en racontant la vie

quotidienne du Maze à la BBC. Parlant sous couvert de l'anonymat et par le truchement de la voix d'un acteur — de peur de représailles de la part des détenus, mais aussi de ses chefs —, il décrit une situation «incontrôlable»: «L'administration a autorisé les détenus à s'organiser, ils imposent leur propre régime et peuvent en fait faire ce qu'ils veulent dans leurs quartiers.» L'entrée en fraude d'armes «ne pourrait être empêchée que par des fouilles totales, et nous n'en pratiquons pas, ou très rarement». Ainsi, les détenus se procurent de l'alcool et de la drogue pour des raves parties et ont des rapports sexuels au parloir avec des visiteuses: «C'est parfois embarrassant. Je n'aime pas me trouver en présence de couples faisant l'amour. Cela me met, tout comme les autres visiteurs, dans une situation inconfortable.»

Mieux encore, les détenus se sont procurés des téléphones portables. Ils peuvent ainsi dialoguer avec les membres de leur mouvement à l'extérieur, mais aussi avec les fonctionnaires du ministère des Affaires nord-irlandaises, ajoute ce gardien de prison. «Ils reçoivent des instructions de leurs interlocuteurs et, en fait, le ministère s'efforce de contrôler le Maze par télécommande», par-dessus l'administration pénitentiaire.

«Le seul moyen d'avoir une chance de faire fonctionner normalement le Maze serait d'en redonner le contrôle à son personnel, ajoute ce gardien. Il faudrait retirer la politique de cette affaire. C'est elle qui perturbe la situation», surtout en cette période de négociations pour un accord de paix. La situation serait amusante, conclut-il, si ses implications n'étaient pas si sérieuses: «Si vous regardez tout cela avec les yeux d'un auteur dramatique, cela pourrait faire le sujet d'un excellent sitcom. Mais, quand vous y travaillez quotidiennement, c'est dur.» «Non-sens», s'est contenté de répondre le secrétaire d'État à la sécurité.

## Les détenus communiquent avec leurs mouvements par téléphone cellulaire

## EN BREF

## Sursols militaires du Chiapas

San Cristobal, Mexique (AFP) — L'armée de l'air mexicaine a nettement augmenté au cours des derniers jours les vols de reconnaissance au-dessus du Chiapas (bastion de la guérilla zapatiste), a indiqué hier une organisation non gouvernementale. Selon Enlace Civil, qui recueille à San Cristobal des témoignages sur la situation au Chiapas, l'armée a ainsi effectué il y a trois jours 20 vols en rase-motte au-dessus du village de La Realidad, non loin du quartier général supposé du sous-commandant Marcos, chef suprême de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Pour empêcher les avions ou hélicoptères militaires d'atterrir à La Realidad, les habitants ont planté des pieux sur le terrain de football du village, a indiqué Enlace Civil. L'organisation a précisé que l'augmentation du nombre de sursols a coïncidé avec l'annonce, il y a six jours, d'une initiative du président mexicain, Ernesto Zedillo, pour régler le conflit du Chiapas, né en janvier 1994 de l'apparition de la guérilla zapatiste. Samedi dernier, M. Zedillo a présenté un projet de réforme constitutionnelle accordant une autonomie limitée aux Indiens du Chiapas, alors que la guérilla zapatiste réclame une véritable autodétermination. Ce projet, qui doit être approuvé prochainement par le Parlement, a été vivement critiqué par l'opposition de gauche, qui soupçonne le gouvernement de préparer une intervention militaire. Jusqu'à présent, le sous-commandant Marcos n'a pas réagi à l'initiative du président Zedillo. L'augmentation des patrouilles aériennes au-dessus des zones zapatistes a coïncidé avec un début de campagne de discrédit contre le sous-commandant Marcos et son mouvement, accusés de plus en plus fréquemment de participer au trafic de drogue.

## Guérilla contre un convoi de déchets radioactifs

Ahaus (AFP) — Des milliers d'écologistes — De 7 à 8000 selon les organisateurs — ont livré une véritable guérilla hier en fin d'après-midi à Ahaus, dans l'ouest de l'Allemagne, pour tenter d'empêcher l'arrivée imminente d'un convoi de déchets nucléaires. Un manifestant a été grièvement blessé et dix autres légèrement lors d'accrochages avec la police, selon les autorités policières. Les forces de l'ordre sont intervenues avec des canons à eau contre quelques milliers de manifestants qui tentaient de se rapprocher de l'une des voies de chemins de fer susceptibles d'être empruntées par le convoi, chargé de six conteneurs de déchets nucléaires. En approchant de Ahaus, le train a rencontré une résistance croissante des anti-nucléaires. Quelque 200 manifestants ont tenté d'ôter le balast sous la voie. La police a dispersé un sit-in d'environ 300 manifestants qui occupaient un passage à niveau tandis qu'un groupe de rock très populaire en Allemagne, les Toten Hosen, improvisait un concert sur le toit d'une camionnette. Selon les autorités, plus de 10 000 policiers ont été déployés autour de la gare d'Ahaus (38 000 habitants) et de l'enceinte du centre de stockage. Le convoi transporte selon Greenpeace 60 tonnes de déchets hautement radioactifs, en provenance des centrales nucléaires de Gundremmingen (sud) et Neckarwestheim (sud-ouest). Les conteneurs avaient été réunis dans l'enceinte de la centrale au charbon de Walheim jeudi soir, l'annonce de ces premiers transports mobilisant déjà des milliers de manifestants.

## Sueurs froides à Lima

Lima (AFP) — L'ambassadeur israélien au Pérou, Joel Salpak, donnait jeudi soir une réception à l'occasion de son anniversaire. Des tirs ont retenti tout près, mais il ne semble pas que cette fusillade ait eu quelque lien avec une tentative de prise d'otages ou d'attentat contre la résidence de l'ambassadeur. La police a expliqué qu'une quinzaine de délinquants spécialisés dans la contrebande de voitures de luxe étaient probablement à la source de cette fusillade. La commoation a cependant été grande chez les voisins, dans un quartier, San Isidro, qui avait été témoin de la prise d'otages (décembre 1996) de plus de 500 invités de l'ambassadeur du Japon à sa résidence — prise d'otages qui se termina par l'assaut d'un commando Spécial et la mort de 14 guérilleros du mouvement Tupac Amaru et de l'un des otages, en mars dernier.

## Elt sine est au boulot, mais...

Moscou (Reuters) — Le sommet prévu pour les 25 et 26 mars à Ekaterinbourg entre Boris Eltsine, le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl aura finalement lieu à Moscou, les médecins ayant déconseillé au président russe de longs déplacements. Eltsine est à peine remis d'une infection respiratoire aiguë qu'il a tenu éloigné de Moscou durant une semaine. Il a passé hier trois heures au Kremlin, notamment pour discuter des préparatifs du sommet. La télévision russe a diffusé des images du président en grande conversation avec ses conseillers. Il a également téléphoné à plusieurs de ses ministres. Le chef de l'État a quitté ensuite le Kremlin et a vraisemblablement regagné sa résidence dees environs de Moscou.

## • EMPLOI ET FORMATION •

Les entreprises du Québec doivent maintenant faire leurs devoirs en matière de formation professionnelle. Ça tombe bien: la révolution technologique, l'ouverture de marchés étranger et les nouvelles façons d'aborder les relations de travail sont autant de bonnes raisons d'accorder du temps et des ressources à la formation continue. Il faudra cependant quelques années avant de connaître l'impact de cette mesure sur la compétitivité de la main-d'œuvre québécoise.

### Une formation individuelle à l'université

MARIE-CLAUDE PETIT  
COLLABORATION SPÉCIALE

Pour une personne déjà sur le marché du travail, le certificat universitaire peut s'avérer une formule intéressante pour mettre à jour ou améliorer ses connaissances. Toutes les universités offrent de tels programmes, qui comportent dix cours de trois heures par semaine et s'étendent en moyenne sur trois années d'études.

La directrice des programmes de certificats à l'École des hautes études Commerciales, Louise St-Cyr, énumère plusieurs raisons qui peuvent justifier d'entreprendre un certificat. «Les gens ont besoin de faire un certificat, par exemple, parce que malgré leur expérience, ils n'ont pas obtenu un poste convoité. Un diplôme va confirmer leurs connaissances, ou il leur permettra d'obtenir un meilleur salaire, d'effectuer des tâches plus intéressantes ou, simplement, de conserver leur poste actuel.»

Aux HEC, les programmes de certificats récemment inaugurés sont fortement en demande. Il s'agit du commerce international, du commerce de détail et de distribution, de la supervision, de l'informatique pour gestion-

naires et de la gestion du marketing.

L'UQAM, pour sa part, offre une soixantaine de certificats. Parmi eux, les statistiques d'admission pour la période 1995-1997 démontrent qu'entre autres certificats à la hausse, se trouvent l'administration des services (+ 75 %), le commerce international (+ 42 %) et la langue espagnole (+ 68 %).

Annuellement, les universités mènent des études auprès des individus, associations et entreprises pour valider des thèmes et tenter d'assurer la diversité des programmes en fonction des constats de besoins issus de divers milieux professionnels.

À l'École polytechnique, les demandes proviennent autant de la part des individus que des associations et des entreprises. L'une des plus récentes est le certificat de santé et sécurité au travail. «Nous sommes également très sollicités pour créer de nouveaux certificats pour des domaines de haute technologie», dit Martine Lavoie, responsable des programmes de certificat au Centre de formation continue de Polytechnique. Mais il faut trouver la formule idéale pour des gens aux horaires très chargés.



PHOTO THEQUE LE DEVOIR

La loi québécoise oblige désormais toutes les entreprises à investir l'équivalent de 1 % du montant de leur masse salariale dans la formation du personnel, lorsque cette masse salariale s'élève à 250 000 \$ ou plus.

## Formation professionnelle: l'implantation de la loi est maintenant complétée

CLAIRE HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Voici que se termine la mise en œuvre de la loi 90 qui s'est échelonnée sur trois ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, la dernière catégorie de PME visées par cette loi doit à son tour s'y conformer.

Adoptée en 1995, la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (loi 90) avait notamment pour but d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre québécoise, en haussant le montant consacré par les employeurs à la formation professionnelle de leurs employés. À l'époque, ce montant ne représentait en moyenne que 0,6 % de la masse salariale des entreprises du Québec. La loi 90 allait les obliger à investir, dorénavant, l'équivalent de 1 % de leur masse salariale dans la formation de leur personnel. À défaut de respecter cette obligation, elles devront verser une contribution équivalente au Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

Rappelons qu'en 1996, seules les entreprises dont la masse salariale est supérieure à un million de dollars ont été assujetties à la loi. En 1997 et 1998, se sont ajoutées les PME dont la masse salariale est supérieure respectivement à un demi-million et à un quart de million. Cette loi s'applique donc aujourd'hui à 13,7 % des entreprises du Québec, qui génèrent à elles seules 84,6 % de la masse salariale.

Au terme de la première année, les contributions au Fonds de formation s'élevaient approximativement à 9,2 millions de dollars. Il faudra toutefois attendre jusqu'en mai prochain pour connaître les sommes exactes. Celles-ci serviront entre autres à financer la formation des travailleurs qui n'y ont pas eu droit; à développer des stratégies et des outils pour que les employeurs identifient leurs besoins de formation; et à fournir l'aide financière et technique aux formateurs engagés à même les ressources internes de l'entreprise.

Pour les années 1997 et 1998, on peut prévoir que les montants versés au Fonds de formation seront plus élevés que ceux de 1996. En effet, les PME n'ont généralement pas d'approche structurée en matière de for-

mation professionnelle, et plusieurs employeurs choisiront de verser le 1 % au gouvernement.

André Bertoldi, conseiller à la direction de la formation de la main-d'œuvre pour Emploi-Québec, croit cependant qu'un bon nombre d'entre eux feront par la suite l'effort nécessaire pour dépenser eux-mêmes le 1 % requis par la loi. «En raison de diverses campagnes d'information, ils sont déjà plus sensibilisés qu'autrefois à l'importance de développer des stratégies de formation.» Notons qu'Emploi-Québec regroupe les mesures actives de développement de la main-d'œuvre, dont celles qui étaient autrefois gérées par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM).

#### Sur le terrain

Il faut noter par ailleurs que même avant l'adoption de la loi, la majorité des grandes entreprises consacraient déjà plus de 1 % de leur masse salariale à la formation de leurs ressources humaines. Yves Charest, coordonnateur de la formation chez Pétromont, dont le siège social est à Varennes, signale qu'en 1997, l'entreprise de pétrochimie a investi en formation l'équivalent de 4 % de sa masse salariale de 26 millions de dollars.

M. Charest fait observer que depuis l'entrée en vigueur de la loi 90, les directeurs de l'entreprise sont plus critiques. «Auparavant, les directeurs ne se demandaient pas s'ils consacraient trop d'argent à la formation. Ils ont désormais l'impression d'investir quatre fois plus qu'ils le devraient. Il faut donc leur prouver qu'il s'agit d'un placement nécessaire.» Pour Pétromont, le défi consiste désormais à s'assurer que la formation a l'impact souhaité sur le chiffre d'affaires de l'entreprise et la productivité des employés.

Même son de cloche de la part d'une filiale du Groupe Vidéotron, soit Vidéotron limitée, qui regroupe les services de la câblodistribution. Yoland Contant, coordonnateur de l'unité de formation, explique que la loi 90 exige plus de rigueur. «Les employeurs doivent déclarer à Revenu Québec le montant de leur masse salariale et celui des dépenses admissibles encourues durant l'année. De plus, il faut conserver des pièces

justificatives, de sorte qu'on planifie et comptabilise soigneusement chacune des activités de formation.»

Vidéotron limitée investit environ 3,4 % de sa masse salariale de quelque 72 millions de dollars dans la formation professionnelle et pourrait devoir investir encore davantage en raison de la déréglementation dans le secteur des télécommunications et des innovations technologiques. Chez cette entreprise, les programmes de formation ont pour but d'intégrer les nouvelles technologies, d'offrir de nouveaux produits et services, tout en développant les compétences des techniciens, du personnel de bureau et des cadres.

Contre toute attente, même les PME, qui avaient accueilli cette contrainte juridique plutôt froidement, ont aujourd'hui une attitude plus positive. Un sondage réalisé en 1997 par le Groupe Everest indique que la majorité des PME (68 %) sont plutôt favorables à la loi 90. Un certain pourcentage d'entre elles prévoient même dépasser la norme minimale. Il s'agit en général d'entreprises qui n'ont pas de services de ressources humaines pouvant élaborer des programmes de formation en fonction de leurs exigences.

C'est le cas notamment de Madvac International, une entreprise de Longueuil, spécialisée dans la conception et la mise en marché de véhicules aspirateurs de déchets. Pour répondre à une demande croissante, l'entreprise a dû embaucher de nouveaux employés et les intégrer rapidement au sein de l'équipe permanente. Pour cela, elle a fait appel à l'un des nombreux organismes formateurs agréés par Emploi-Québec. La masse salariale de Madvac International se situe entre 500 000 \$ et un million de dollars.

Pour Daniel Ash, président de Systèmes d'automation DSS, la formation faisait déjà partie de la culture de l'entreprise, dont la masse salariale est de l'ordre de 280 000 \$. Située à Sainte-Foy, cette petite entreprise de sept employés conçoit des automates programmables pour les véhicules lourds. «La moitié de notre personnel fait des études en maîtrise ou au doctorat, dit M. Ash. De sorte que la loi 90 n'a pas changé grand-chose, si ce n'est alourdir la bureaucratie.»



PHOTO THEQUE LE DEVOIR

Un certificat universitaire (dont les frais peuvent être remboursés par l'employeur) pourra permettre à certains d'obtenir un meilleur salaire ou d'effectuer des tâches plus intéressantes.

### DECISION-PLUS présente: Le marché boursier par ordinateur Soirée d'information

Suivre les tendances du marché, sans se faire prendre par les mouvements dramatiques. Voilà une mission que chaque investisseur est à même d'accomplir, grâce au logiciel VISION.

Le logiciel VISION est un outil de classement et d'analyse d'informations boursières sans pareil. Sa simplicité et sa puissance en font un outil de tous les jours pour de plus en plus d'investisseurs.

Venez découvrir quels sont les avantages de la nouvelle version Windows 95.

Cette soirée d'information vous enseignera à mieux diriger votre portefeuille d'actions, grâce à votre ordinateur et au logiciel VISION. Notre spécialiste vous apprendra à manier cet outil par une méthode à la portée de tout investisseur.

Date : Le 8 avril 1998 à 19:00h  
Endroit : 740 Notre-Dame ouest,  
bureau 1210

Pour inscription à cette soirée gratuite,

COMPOSEZ: (514) 392-1366

#### MULTIHEXA



#### MultiHexa vous offre...

- Formation bureautique/certifiée standard et sur mesure
- Formation assistée par ordinateur
- Et plus...

Une formation  
micro informatique  
qui laisse sa marque...

550, Sherbrooke Ouest  
Tour est, bureau 600  
Montréal (Québec) H3A 1B9

Tél. : (514) 288-4392  
Télé. : (514) 288-0212

<http://www.multihexa.com>

Événement de communication depuis 1988



Plusieurs fois par jour vous devez  
**PRENDRE LA PAROLE, pour VENDRE,  
NÉGOCIER, CONVAINCRE,  
INFORMER...**

Une bonne **COMMUNICATION ORALE** est  
l'tout dont vous avez besoin.

Notre **SÉMINAIRE DE COMMUNICATION ORALE**,  
animé par des professionnels, utilisant des outils audiovisuels  
et informatiques, vous aidera à tester votre communication orale  
et à acquérir rapidement les techniques pour l'améliorer.  
Formation individuelle, en groupe restreint ou en entreprise.

Le perfectionnement : un geste gagnant!

CONSERVATOIRE  
LA SALLE

L'expérience à votre service.

Formateur agréé (SQDM) et collège privé agréé (MEQ)

288-4140

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7  
télé. : (514) 288-5331 / courriel : parler@colass.qc.ca

#### ABÉCASSIS

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

Pauline P. Abécassis, Adm.A., CMC

507, place d'Armes  
Bureau 240  
Montréal (Québec)  
H2Y 2W8

Téléphone: (514) 842-8215  
Télécopieur: (514) 842-8128  
Internet: abecassis@aei.ca

Professionalisme et disponibilité, services innovateurs  
à la fine pointe de la technologie!

Pour tous vos besoins en publicité de recrutement...

appelez nos conseillers.

**Publi**  
Communication en **factum** inc.  
ressources humaines

(514) 393-1311

414, rue McGill, bureau 302, Montréal (Québec) H2Y 2G1  
[www.impactemploi.infinet.net](http://www.impactemploi.infinet.net) • Courriel : facnet@videotron.net



Services de  
personnel **Olsten**

Une solution efficace®

LA DISTINCTION OLSTEN

Des conseillers en placement Des candidats jumelés à un  
des plus compétents poste qui leur convient

Recrutement permanent et temporaire pour du personnel  
de soutien, cadre intermédiaire et industriel.

2000, rue Peel, bureau 680, Montréal  
(Québec) H3A 2W5  
Téléphone: (514) 847-0448  
Télécopieur: (514) 847-0481

3333, Côte Vertu, bureau 200,  
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2N1  
Téléphone: (514) 333-8400  
Télécopieur: (514) 333-0041

## • EMPLOI ET FORMATION •

# De nouvelles cordes à votre arc: l'informatique, la gestion, les langues étrangères

ISABELLE PLAMONDON  
COLLABORATION SPÉCIALE

Une bonne production passe par une bonne gestion et une bonne gestion par une bonne compréhension des ressources et des besoins de son entreprise.

«Le gestionnaire n'est pas qu'un patron», dit Jean-Michel Masse, directeur des services de formation au Groupe CFC, des consultants en management et ressources humaines. C'est la personne responsable du développement de ses employés et il doit voir à ce que tous apprennent à l'intérieur de l'entreprise.»

Le groupe CFC dispense des cours de formation à l'ensemble de la clientèle de gestion, des cadres au personnel de soutien administratif en passant par les conseillers. En plus des cours de formation créés sur demande, on aborde six thèmes généraux directement reliés à la gestion: assurer l'orientation de l'entreprise, gérer les compétences, développer les ressources humaines, optimiser la gestion, stimuler la relation avec la clientèle et améliorer le système de gestion de la qualité. Les cours se déroulent toujours sous forme d'ateliers et regroupent 15 à 20 participants. Peu de théorie, évidemment. La formation est axée sur les mises en situation, plus dynamiques et surtout plus collées aux réalités du travail.

L'an dernier, beaucoup de de-

mandes de formation avaient pour objet les normes ISO dans le domaine de l'industrie. Les formations demandées cette année touchent la gestion multiprojets (les gestionnaires font face à des contrôles plus élevés et ont des responsabilités étendues) et le service à la clientèle puisque c'est celui-ci qui fait la marque distinctive des entreprises.

## L'informatique

Les changements dans le domaine de l'informatique sont nombreux et touchent la majorité des travailleurs. Pas étonnant qu'on dispense beaucoup de formation dans ce secteur. Pierre Poissant, directeur général du collège Lasalle-Industries, précise qu'à l'heure actuelle, il existe une demande très forte pour... Windows 95! Eh oui, la mauvaise réputation de ce système d'exploitation lors de son arrivée sur le marché a freiné la curiosité des entreprises à son endroit. Mais voilà, trois ans plus tard, il faut bien se rendre à l'évidence et apprendre enfin les subtilités du système. Les entreprises font en ce moment la migration vers Windows 95 et ses logiciels comme Office, Excel ou Word.

«Dans le cas de Windows, la formation offerte varie», dit M. Poissant. Par exemple, les secrétaires suivent un cours complet de quelques jours qui leur permet d'utiliser adéquatement le système et ses logiciels de travail. Pour leur part, les commis de bureau pour-

quelques heures, de quoi acquérir certaines connaissances de base comme la mise en page, l'utilisation du correcteur ou l'envoi de documents par courrier électronique.»

## Les langues

On brasse des affaires en français bien sûr, mais surtout en anglais et depuis quelque temps, en espagnol. Le libre échange s'étend à la grande partie des Amériques. Les entreprises qui veulent s'implanter en Amérique du Sud, ou faire simplement de l'exportation ou de l'importation de produits avec ces pays latins, ont besoin de maîtriser la langue de leurs partenaires d'affaires.

Plusieurs écoles de langue reconues offrent une formation en espagnol spécialement destinée aux gens d'affaires. Ces cours sont axés sur le contexte précis dans lequel ils auront à évoluer. On insiste sur le langage des affaires: la négociation, la vente, la représentation. La complexité du contenu (savoir parler, écouter, lire et rédiger) sera établie en fonction des objectifs du participant.

Cette formation en espagnol attire les cadres, comptables, avocats qui ont tous une priorité absolue: apprendre rapidement à se débrouiller dans cette langue pour tout aussi rapidement se lancer à l'assaut de nouveaux marchés!

## Les formateurs agréés

La formation continue peut se faire

par du personnel déjà en place ou provenir de l'extérieur. Un bon nombre de formateurs sont agréés par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), un organisme gouvernemental qui voit à la promotion et à la supervision de la loi 90. Près de 4500 formateurs sont agréés au Québec, que ce soit à titre de service de formation interne, d'organisme formateur ou de formateur indépendant. Ils doivent répondre, selon leur statut, à des critères précis de sélection — minimum d'expérience de travail dans le domaine de formation, minimum d'heures de formation en transmission des connaissances, minimum d'heures d'expérience de formateur, etc.

Plusieurs écoles œuvrent depuis belle lurette dans le domaine de la formation en entreprises. Leurs locaux sont souvent indépendants des salles de classe régulières, leurs professeurs agréés par la SQDM, leurs cours adaptés selon les besoins spécifiques des diverses clientèles qu'ils desservent. La formation, selon le domaine, dure de quelques heures à quelques semaines.

Cette flexibilité de travail est en fait l'atout majeur des formateurs. On donne des sessions publiques ouvertes à plusieurs entreprises à la fois ou directement sur les lieux de travail. On y offre des cours pour chaque catégorie d'employés et chaque type d'entreprises. Du sur mesure.



PHOTOTHÈQUE LE DEVOIR

Les changements dans le domaine de l'informatique sont nombreux et touchent la majorité des travailleurs. Pas étonnant qu'on dispense beaucoup de formation dans ce secteur.

## Lorsque la formation n'est pas en cause

RÉGINALD HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

À la cours des cinq dernières années, de nombreux professionnels et cadres ont perdu leur emploi non par manque de formation ou de compétence, mais à cause de changements apportés aux structures organisationnelles et aux modes d'opération des entreprises.

Rationalisation, restructuration, regroupement, acquisition, fusion, fermeture et recentralisation, voilà autant de mots qui composent en bonne partie le jargon d'affaires à la mode. Ainsi que le reconnaissent les spécialistes de la psychologie industrielle et organisationnelle de la région de Montréal, ces remèdes de cheval, administrés dans les années 90 pour sauver la vie des entreprises ou leur insuffler une nouvelle vigueur, ont fait en sorte que bon nombre de cadres et de professionnels se sont retrouvés du jour au lendemain sans emploi.

Fort heureusement, ces travailleurs peuvent, dans la majorité des cas, profiter aux frais de leurs ex-employeurs du soutien de firmes qui consacrent leurs ressources à les relocaliser sur le marché du travail.

### Un cheminement

Gaston Sauvé, associé chez André Filion, Psychologie industrielle, arrive difficilement à tracer le portrait type d'un cadre des années 90 qui perd son emploi, parfois pour la deuxième ou la troisième fois. «Dans les années 85, il aurait été possible de dire qu'il s'agit de quelqu'un qui manque de performance ou qui n'est pas assez scolarisé. Mais ce n'est plus nécessairement le cas aujourd'hui.»

Dépendamment de l'importance du poste occupé dans l'entreprise, ces nouveaux «exclus» bénéficient, dès leur mise à pied, des services plus ou moins prolongés d'un bureau d'experts en relocalisation. À la limite, un vice-président ou un président pourra obtenir du soutien pour une période allant jusqu'à un an, totalement aux frais de son ex-employeur.

Gaston Sauvé explique que le processus de réinsertion professionnelle qui est alors mis en branle par les conseillers, se divise en deux volets. Dans un premier temps, il importe d'apporter de l'écoute et du réconfort à la personne affectée. Rapidement, il est nécessaire de répondre aux besoins premiers des gens en procédant



PHOTOTHÈQUE LE DEVOIR

Dans la plupart des cas, les professionnels ou les cadres mis à pied peuvent bénéficier, aux frais de leur ex-employeur, du soutien de firmes qui s'efforceront de les réinsérer sur le marché du travail.

à une analyse de leur situation financière. Un fiscaliste est alors mis à contribution afin d'examiner les différentes avenues possibles pour les sécuriser et pour les aider à trouver les bonnes façons de disposer de leurs indemnités de départ.

Par la suite, s'inscrit une démarche d'analyse basée sur la connaissance de soi-même. Des outils sont alors fournis qui vont aider le travailleur à identifier quelles sont ses compétences, ses forces, ses faiblesses, ses aspirations, ses motivations. À cette étape, il devient possible de comprendre ce qui s'est passé et le pourquoi de la perte d'emploi. Lorsqu'il ne s'agissait pas tout simplement d'un surplus de personnel, les raisons identifiées tournent souvent autour de l'incompatibilité de caractère, des conflits de personnalité et de l'inadaptation à la culture de l'entreprise. Dans ces cas, la compétence et la performance n'entrent pas nécessairement en ligne de compte, fait valoir l'associé.

Après quoi, débute la phase la plus longue, celle du repositionnement du

professionnel, de l'approche du marché et de la recherche proprement dite d'un emploi, au cours de laquelle toute la gamme des formules possibles est étudiée: chercher un emploi dans le même domaine, changer de secteur, devenir travailleur autonome ou à contrat, etc. ?

Conseillère senior chez Murray Axmith, une des firmes de relocalisation de cadres les plus importantes à Montréal, Suzanne Chapdelaine fait ressortir le caractère de rapidité que prennent maintenant les changements effectués dans les structures organisationnelles des entreprises. «Non seulement les mutations sont-elles plus nombreuses, mais la vitesse à laquelle elles s'opèrent a très peu à voir avec la culture industrielle du passé.»

Cette nouvelle façon de gérer et de procéder ne peut qu'augmenter le désarroi psychologique des personnes qui sont emportées par ces vents violents de changement. Chez Murray Axmith, les conseillers participent à l'élaboration de la logistique et au suivi de la mise à pied. De cette manière, il leur est plus facile d'apporter aux victimes de pertes d'emploi un support constant dans toutes les phases des événements déstabilisants qu'elles ont alors à traverser, notamment sur le plan humain.

ÇA  
VOUS  
RAPPORTE!

Investir  
1% en formation:

Si vous êtes un employeur dont la masse salariale annuelle dépasse 250 000 \$, vous êtes assujéti à la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre. Vous devez donc investir l'équivalent d'au moins 1 % de la masse salariale de votre entreprise en formation.

Vous avez plusieurs façons de vous acquitter de votre obligation. À vous de choisir celle qui convient le mieux à votre réalité: l'entraînement à la tâche, la formation du personnel par des ressources internes et externes, le régime d'apprentissage, l'accueil de stagiaires. Tous ces moyens sont bons pourvu qu'ils contribuent à améliorer la qualification de votre main-d'œuvre.

La formation, un investissement qui contribue à vous rendre plus compétitif.

Renseignez-vous auprès de la Direction régionale d'Emploi-Québec la plus près de chez vous ou composez le 1-888-emplois.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
Emploi-Québec



LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DES SYNDICATS  
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL  
1259, rue Berri • Bureau 400 • Montréal (Qc) H2L 4C7  
Tél. : (514) 848-9977 • Télécopieur : (514) 848-0166  
Internet : fac@lafac.qc.ca



Pour :

- préparer l'avenir
- améliorer l'emploi
- bâtir la société de demain

il faut maintenir un  
financement adéquat pour la  
formation technique au collégial

## É D I T O R I A L

## Montréal électoral

Jean-Robert Sansfaçon

Signe des temps ou moment de transition, la campagne électorale qui s'amorce à Montréal est marquée par un éparpillement désolant. Et si la cause de ce délabrement politique à l'image de la ville tenait précisément à la perte croissante de leadership de Montréal au Québec?

**S**elon certaines informations, une douzaine de personnes auraient manifesté leur désir de poser leur candidature à la mairie, en public ou en privé. Malgré cela, il n'y a pas une seule formation politique digne de ce nom dans la course. Même le RCM est retourné à la marginalité. Le geste irrégulier qui est reproché à la candidate Thérèse Daviau par son adversaire Michel Prescott — Mme Daviau aurait omis de comptabiliser une commandite d'une valeur de plusieurs milliers de dollars pour l'achat de tables lors d'un dîner dont elle était l'invitée — pourrait lui coûter la direction de l'organisation, détruire le parti et même nuire à la crédibilité de cette ancienne membre du comité exécutif dans l'hypothèse où elle songerait à se joindre à l'éventuelle formation de l'ex-chef de police Jacques Duchesneau.

Après le départ de plusieurs militants de la première heure, le RCM se retrouve au bas de la liste dans les choix des électeurs.

Quant aux autres candidats à la mairie, y compris le maire Bourque, c'est sans parti, sans membership solide et surtout sans plate-forme politique détaillée qu'ils se présenteront l'un après l'autre à la ligne de départ. Même Jean Doré, jadis le champion de la consultation et de la démocratie populaire, confiait au *Devoir*, quelques semaines avant Noël, qu'il entendait se satisfaire d'une adhésion sommaire des candidats aux grandes lignes d'un programme. S'agit-il d'une nouvelle conception de la politique municipale — ou d'un retour à l'ancienne —, sans ligne de parti ou presque? L'idée n'est pas dépourvue de sens en politique municipale, mais compte tenu de l'homme, Jean Doré, et de sa longue expérience partisane, on a peine à croire que cette façon de faire ne soit autre chose qu'un aveu d'incapacité à former un mouvement cohérent muni d'un programme auquel son équipe devrait adhérer en tout temps, sous peine de sanctions.

La question est donc de savoir comment serait dirigé le conseil municipal advenant l'élection d'un maire, Jean Doré ou Jacques Duchesneau par exemple, dont les conseillers voteraient comme bon leur semble? Comment éviter que ne se reproduise pendant quatre autres années le spectacle chaotique que Vision Montréal nous a donné à voir depuis 1994? On attend des réponses.

Par ailleurs, la soudaine vague de candidatures potentielles qui déferle sur la ville pose d'autres questions intéressantes, dont celle de la fragmentation probable de l'opposition face au maire sortant. Sans faire le bilan exhaustif des années Bourque, il appa-

rait tout de même évident qu'elles ne furent pas les plus chargées de sens que nous ayons connues. À l'exception notable d'une préoccupation constante à l'égard du fardeau fiscal des Montréalais, l'équipe du maire Bourque n'a encore rien laissé de significatif en héritage. Si l'on se fie aux sondages, la majorité des Montréalais semblerait même déjà prête à le libérer de sa lourde tâche pour lui permettre de prendre une retraite bien méritée. Pour cela, encore faudrait-il qu'on lui oppose une équipe unifiée, ce que la prolifération de candidats potentiels risque d'empêcher.

Pour éviter le scénario du pire, celui qui verrait un maire comme M. Bourque reporté au pouvoir avec un faible pourcentage des voix, l'opposition doit tout tenter pour regrouper ses forces.

Évidemment, une telle démarche d'union ne facilitera pas la présentation d'une pensée et d'un projet politique cohérent, l'issue la plus plausible étant une entente sur la base d'un plus petit commun dénominateur, mais dans les circonstances, un maire solide secondé d'une équipe unie, même sur des bases minimales, cela vaudra mieux que plus d'équipe du tout...

**L'opposition doit unir ses forces pour offrir une solution de rechange aux Montréalais.**

Par-delà ce triste constat que la réalité peut encore faire mentir, il faudra bien en venir un jour à se demander à quoi est dû ce vacuum. La politique montréalaise commence à se rapprocher dangereusement de celle des villes de taille moyenne, et sans la présence exceptionnelle de la presse nationale sur place, on se demande si les dossiers traités retiendraient autrement l'attention des citoyens. Cela, et l'absence de candidats d'envergure à la tête de formations politiques structurées, ne sont-ce pas là les conséquences de la perte de pouvoir et d'influence de la ville elle-même au cours des ans?

Montréal, la ville, n'est plus la métropole du Québec: elle est tout au plus le centre géographique d'une métropole qui refuse d'assumer son destin faute d'une volonté clairement affirmée par ses élites. Le jour où l'on se décidera à recréer une métropole, une vraie, et à lui confier les pouvoirs qui rétablissent un rapport de force perdu au profit de structures administratives et politiques telles la CUM, l'Agence de transport, les directions des ministères et les conseils des dizaines de villes de banlieue qui s'arrachent les revenus, les investissements et les emplois, ce jour-là, peut-être retrouvera-t-on quelque intérêt à l'élection d'une équipe politique à la tête de la métropole. En attendant, élire le maire de Montréal, c'est élire le père pauvre de la partie la plus pauvre de ce pays et de cette région, sans espoir de changement significatif à l'horizon. Il n'y a là rien de bien réjouissant, rien de très emballant.

## Désespérant Sénat

Michel Venne

**P**ersonne ne croit vraiment que Ross Fitzpatrick ait acheté son siège au Sénat en permettant, il y a 11 ans, à Jean Chrétien, d'empocher sans effort 45 000 \$ dans une transaction boursière par ailleurs légale. Cette anecdote, tout au plus, illustre le genre de milieu que fréquente M. Chrétien et nous rappelle à quel point il n'est plus, depuis longtemps, un p'tit gars de Shawinigan.

Cette nomination partisane est surtout une nouvelle tache au dossier désespérant du Sénat canadien. On trouve à la Chambre haute certains politiciens remarquables, des personnalités fortes. Mais le salon rouge est aussi un garage pour organisateurs ou collecteurs de fonds qui utilisent les deniers publics, sans avoir eu à subir le test des urnes, pour mener sous le sceau de la respectabilité de leur fonction, des activités partisanes.

C'est sans parler de ces sénateurs qui préfèrent la Floride aux plafonds lambrissés du Parlement fédéral ni de ceux qui, trop vieux ou malades, s'accrochent à

leur poste, retirent le salaire, mais n'accomplissent pas le mandat qui est le leur. Sans parler non plus de l'insignifiance des pouvoirs conférés à cette institution.

En 1992, l'élite politique canadienne avait conclu à la nécessité d'une réforme, incluse dans l'Accord de Charlottetown, lequel a toutefois été répudié par la majorité des électeurs canadiens.

Une réforme aujourd'hui impossible. Tout changement requiert l'unanimité des provinces. Le Québec, même dirigé par des fédéralistes, refuserait d'adopter une réforme du Sénat si elle n'était pas accompagnée d'amendements constitutionnels satisfaisant à ses propres demandes. Une hypothèse illusoire dans l'état actuel des choses.

Mais l'attitude du Québec n'est pas la seule cause. La manière désinvolte avec laquelle M. Chrétien nomme son ami et organisateur politique à la Chambre haute est une autre illustration de la façon dont M. Chrétien préfère tirer profit des institutions fédérales actuelles plutôt que de chercher à en corriger les lacunes.

## L E T T R E S

## L'art brut a sa place au Château Dufresne!

La chicane autour de l'orientation future du Château Dufresne me désole. On a réussi à opposer deux projets qui peuvent très bien cohabiter pour le plus grand bénéfice des gens du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Avec force mépris et préjugés, on discrédite un projet moteur au rayonnement international, celui d'installer dans ces lieux un centre d'interprétation et de diffusion de l'art brut, combiné à un atelier d'art thérapeutique, pour favoriser un projet essentiellement local.

La controverse autour de l'orientation du Château Dufresne, c'est d'abord une affaire de préjugés à l'égard de la maladie mentale. Comme pour la pauvreté, on essaie de ne pas voir la maladie mentale, comme si en

se fermant les yeux on se mettait à l'abri. Et on dit n'importe quoi pour discréditer un très bon projet. On dit que ce projet est improvisé, alors qu'il chemine depuis deux ans; on dit que l'art brut est une thématique ultra-étroite, alors qu'il est connu dans le monde entier; et on dit qu'à l'égard de ce projet, l'administration municipale s'est comportée de manière erratique, alors que le projet a été soumis à toutes les étapes de consultation publique.

Les vertus de l'art thérapeutique sont connues depuis des décennies. Par le dessin, la peinture ou le modelage, des milliers de personnes souffrant de troubles mentaux divers, du burn-out à la névrose, en viennent à surmonter leurs problèmes et à reprendre une vie normale.

Les œuvres qui en découlent portent le nom d'art brut. C'est une forme d'art fascinante, empreinte d'une charge émotive sans égale. C'est aussi une

forme d'art qui nous ouvre sur le monde mystérieux de l'esprit humain qui se déregle; la limite entre le génie et le désordre mental est un fil très ténu.

À travers le monde, l'art brut est le cœur de multiples symposiums et colloques internationaux et en Suisse, notamment, les œuvres d'art brut sont très en demande; les revenus tirés de la vente de ces pièces sont réinvestis dans l'aide aux personnes atteintes de troubles mentaux. C'est l'essence de ce projet: faire connaître l'art brut, démystifier la maladie mentale, venir en aide aux personnes atteintes et enrichir le quartier Hochelaga-Maisonneuve d'un projet au rayonnement international.

Où, l'art brut a bel et bien sa place au Château Dufresne.  
Guy Latraverse  
Président de l'Association des dépressifs et des maniacs-dépressifs  
Montréal, 19 mars 1998

## CHANGEMENT DE STRATÉGIE...



## Quand le drapeau devient une massue

**L**a Chambre des communes a passé près de trois semaines de son temps précieux, aux frais des Canadiens, à s'empêtrer dans une pitoyable guerre des drapeaux. De cirque en vaudeville, les croisés du Maple Leaf ont fait la démonstration par l'absurde qu'un symbole peut se transformer en massue.

Mi-février. Avec d'autres membres des Communes, la députée bloquiste Suzanne Tremblay fait partie de la délégation canadienne qui accompagne la ministre Sheila Copps aux Jeux olympiques de Nagano. Toujours aussi subtile, la représentante de Rimouski-Mitis note que plusieurs unifoliés flottent autour du village des athlètes canadiens. Elle en fait une indigestion et le déplore avec son emphase coutumière.

Ulceré, le Reform Party l'attend avec une brique et un fanal à son retour aux Communes (qui, grâce aux cow-boys westerners, n'ont jamais si bien porté leur nom). Quand Mme Tremblay se lève pour poser une question, l'opposition officielle en fait tout autant, brandissant des petits drapeaux à feuille d'érable et entonnant le *O Canada*. Au mépris du règlement parlementaire et de la politesse la plus élémentaire, le brouhaha et le chahut sont tels que la députée bloquiste est privée de son droit d'interpellation. Et, pour ajouter à l'ignominie, l'adjoint d'un brave député albertain du Reform profite de la cohue habituelle au foyer des Communes — après la période des questions-réponses — pour tenter de remettre un unifolié à Mme Tremblay. Comme elle s'en offusque, le prosélyte essaie de la draper, littéralement, de son cher unifolié.

C'est le début de longs et pénibles épisodes rocambolesques qui font la preuve, une fois de plus, que le ridicule ne tue pas. Ce qui était une farce de mauvais goût au début — Mme Tremblay, qui n'a pas la langue dans sa poche, soulève bien des remous dans l'enceinte parlementaire — se transforme en guerre sainte. Avec la

bénédiction empressée de Preston Manning et de ses ouailles, mais aussi de quelques représentants d'autres partis. Ils ont commencé par afficher de petits unifoliés sur leurs pupitres, s'enthousiasmant ensuite à se transformer eux-mêmes en porte-drapeaux, certains parant sur la colline parlementaire en vieille «minoune», selon le terme de Don Boudria, leader parlementaire du gouvernement, rouge et blanche.

Le président de la Chambre demande qu'on enlève les décorations des pupitres. Il invoque un règlement en vigueur depuis juin 1964, qui interdit aux députés d'utiliser des «accessoires» à leur siège ou dans leurs interventions. Ironie. C'est précisément à la suite d'une interpellation autour du drapeau (avant l'adoption du Maple Leaf) que cette disposition a été adoptée. Le chef des créditistes, Réal Caouette, avait exhibé aux Communes le modèle de son choix. On voulait empêcher que, par la répétition de tels gestes,

chaque député se transforme à sa guise en propagandiste ou en homme-sandwich. Mal en prit au président Gilbert Parent. Non seulement a-t-on contesté ouvertement ses rappels à l'ordre, mais on a monté en épingle son commentaire maladroit sur la «démocratie» cubaine, et même mis en exergue sa vie privée. «Saviez-vous que», «il paraît que», le genre de commérages mesquins qui ont cours dans les antichambres ministérielles et les vestiaires de gars.

Au règlement désuet, celui qui se dit le Parti réformiste oppose le patriotisme en vertu duquel chacun doit afficher ses couleurs, sans honte et sans vergogne, en tout lieu et en tout temps. L'opposition officielle en fait même une question de liberté d'expression: elle est brimée si les Westerners ne peuvent chanter leur fierté canadienne partout et sur tous les tons.

Le président Parent tente de calmer les esprits. C'est lui qui, de part et d'autre de son imposant fauteuil, a fait installer en permanence deux im-

menses unifoliés. Quant à la liberté d'expression, celle du vis-à-vis est brimée s'il ne peut utiliser le droit de parole que la présidence lui accorde. Et s'agissant de la fierté, chacun peut la faire valoir à sa guise, tout en respectant les us et coutumes parlementaires. Sinon, après l'unifolié, ce sera le fleurdelisé, puis le fanion acadien, puis l'ontarien, puis...

Encore plus choqué, le Reform revient à la charge avec un argument massif, massue. Les Westerners en ont assez d'être gentils et aimables envers les séparatistes: comme si eux avaient le droit de prôner la sécession du Québec, ouvertement et en tout lieu, aux frais des contribuables, sans que l'on puisse leur donner la réplique. Assez, c'est assez, proclame M. Manning, emphatique.

La guéguerre des oriflammes et des étendards a empoisonné les Communes pendant de longues heures et d'interminables débats. À l'exception de la rage de Mme Tremblay et des vociférations du leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, les saillies parlementaires ont soulevé peu de remous au Québec. Mais les médias anglophones en ont traité abondamment, certains faisant ressortir avec délectation que la députée bloquiste est allée au Japon aux frais de Sa Majesté, d'autres donnant raison à M. Manning et à ses acolytes cocardiers.

*The Calgary Sun*, au pays même du chef réformiste, presse le Parlement de ne pas se faire avoir par le Bloc, mais sans utiliser le drapeau comme un objet pour gêner même un séparatiste. *The Ottawa Sun* est moins subtil: si le Bloc ne veut pas entendre l'hymne national ni voir le drapeau, il n'a qu'à s'en aller. Ce n'est pas le Bloc qui est insulté, c'est le reste du Canada, dans son propre Parlement, ajoute l'autre *Sun*, de Toronto.

Dans *The Montreal Gazette*, les *columnists* Jennifer Robinson («Notre drapeau n'est pas un accessoire pour les acrobates du Reform Party») et Andrew Coyne («Le patriotisme du Reform est une imposture») sont critiques. Mais l'éditorial demande de «libérer le drapeau aux Communes»: c'est une honte que la liberté d'expression y soit brimée.

La masse. Pas de drapeau blanc. La guéguerre n'est pas finie.

## À P R O P O S

## ... de la santé et du revenu des Montréalais

Cette relation entre la santé et le revenu, on l'observe pour la majorité des 140 indicateurs de santé d'une étude récente. En plus d'un écart entre revenu inférieur et supérieur, on note généralement un gradient: c'est-à-dire que, dans une échelle de revenu, un individu situé à un niveau quelconque risque d'être en moins bonne santé que ceux des niveaux au-dessus et en meilleure santé que ceux des niveaux au-dessous. À titre d'exemple, notre étude fait ressortir les excédents suivants dans le groupe de revenu le plus faible par rapport à celui à revenu le plus élevé, pour

ne retenir que les extrêmes... Fécondité des adolescentes (15-19 ans): + 589 \$, suicide + 111 \$, mortalité par cancer du poumon + 62 %, faible poids à la naissance + 47 %, mortalité par cardiopathies + 31 %, hospitalisations + 31 %. Ces données éloquentes ajoutent, après la perception de la santé et l'espérance de vie à la naissance, un autre élément à la vue d'ensemble des inégalités sociales de la santé à Montréal. **Rapport annuel 1998 sur la santé de la population, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.**

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Le colloque sur la Communauté urbaine de Montréal en fin de semaine à l'UQAM

## La CUM rattrapée par l'actualité

Peut-on envisager autre chose qu'une CUM forte pour l'avenir de la région métropolitaine?

FRANÇOIS G. DESROCHERS

L'auteur est responsable du programme du colloque «La CUM et les nouveaux enjeux métropolitains» et candidat au doctorat en études urbaines à l'UQAM (INRS-Urbanisation)

Ce week-end-ci se tient à l'UQAM un colloque ayant pour titre «La CUM et les nouveaux enjeux métropolitains». À l'occasion, plus d'une vingtaine de conférenciers — acteurs et analystes de la scène métropolitaine — se relayeront au micro pour faire le point sur cet organisme supramunicipal qui, depuis déjà près de trente ans, occupe le paysage administratif montréalais.

## Un colloque sur la CUM?

L'initiative paraît, à première vue, un peu incongrue. Car s'il est une institution au profil bas du point de vue des médias, s'il est un organisme généralement méconnu des citoyens, s'il est une instance généralement dépréciée par les analystes, c'est bien la Communauté urbaine de Montréal.

Alors, pourquoi tenir un colloque sur la CUM? Et pourquoi y participer?

Parce que, est-il écrit dans le dépliant promotionnel de l'événement, «la communauté du Grand Montréal est à réfléchir sur les nouveaux mécanismes qu'elle doit se donner en vue de créer un climat favorable à son développement. Et que, dans ce contexte, un débat sur la CUM apparaît indispensable».

Et parce que, sommes-nous tentés d'ajouter, depuis que la décision a été prise, à l'automne, de tenir ce colloque, l'actualité a, pour ainsi dire, rattrapé les organisateurs et conférenciers invités à l'événement.

Ces jours-ci, en effet, une crise sans précédent secoue l'organisme métropolitain montréalais du fait du refus d'une majorité des maires de la banlieue de reconduire pour un second mandat l'actuelle présidente, Vera Danyluk. Tout ça parce que la principale intéressée aurait eu le tort de plaider pour une revalorisation du rôle politique de la CUM. Or la chose ne serait pas du goût de plusieurs maires, jaloux de leurs prérogatives sur le plan politique.

D'où ce vote de non-confiance exprimé à l'égard de Mme Danyluk. Et cette proposition, un brin désinvolte, de nommer désormais à la présidence, et à temps partiel, un maire en exercice secondé d'un fonctionnaire.

Evidemment, la CUM n'a jamais été conçue dans l'optique de jouer un rôle déterminant au plan politique. De ce point de vue, la proposition de Mme Danyluk paraît, effectivement, sortir de nulle part, tandis que la position de la Conférence des maires semble, au contraire, davantage conforme à une certaine «tradition».

En fait, en trente années d'existence, le rôle administratif de la CUM a toujours pris le pas sur son rôle politique. Rien d'étonnant là-dedans car telles sont, en effet, les «gènes» institutionnelles de cet organisme confiné à



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une majorité des maires de la banlieue de Montréal a refusé de reconduire Vera Danyluk pour un second mandat à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal, celle-ci ayant plaqué pour une revalorisation du rôle politique de la CUM. On la voit ici en compagnie de l'ancien ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, en 1996.

certaines secteurs d'intervention aussi techniques que précis et où maires et conseillers municipaux accèdent à la direction par la commode voie de la cooptation.

La CUM a donc toujours paru comme la «chose» des municipalités qui la composent et, surtout, comme une superinstance administrative spécialisée dans la distribution de certains services métropolitains — une «grosse coop de services» pour reprendre l'expression de l'éditorialiste du *Devoir*, Jean-Robert Sansfaçon. Accessoirement, elle fut aussi un utile forum de discussion. Mais pour maires seulement. Car le grand absent de cette structure demeure encore celui pour qui elle devrait ultimement œuvrer: le citoyen.

Peut-on, dans ces circonstances, envisager, comme nous l'incite Mme Danyluk, une CUM plus forte? Plus près, justement, du citoyen? Plus fermement engagée dans les débats qui concernent l'agglomération? Combiant un vide criant au chapitre du leadership régional?

Certes, on peut toujours rêver, mais rien n'indique

que les choses changeront prochainement. Du moins, ce n'est certainement pas la volonté de plusieurs maires, généralement prompts, comme on l'a vu récemment, à élever des barricades à la moindre velléité d'autonomie manifestée par la présidente.

On peut rêver, donc, d'une CUM plus forte, mais aussi plaider en disant qu'un tel changement de cap serait tout à fait approprié dans la conjoncture politique actuelle.

Car, faut-il le rappeler, depuis une dizaine d'années, les municipalités sont dans la lognrette de Québec, au nom de l'assainissement des finances publiques. Le mouvement, amorcé sous les libéraux, s'est déjà traduit par la tarification des services de police dispensés par la Sûreté du Québec, la prise en charge par les municipalités de la responsabilité pour la voirie locale et la fin des subventions du gouvernement québécois à l'exploitation des organismes de transport en commun. On parle maintenant, toujours sous le noble couvert d'un «nouveau pacte fiscal», de transférer aux municipalités —

avec évidemment la facture — de nouvelles responsabilités dans la sécurité publique, le transport scolaire, l'environnement, l'entretien des écoles et même dans le secteur de la culture.

Autrement dit, la logique gouvernementale, à l'heure de la crise dans les finances publiques, est d'engager le Québec dans une «municipalisation» partielle ou plus complète de certaines responsabilités jusqu'ici assumées par l'État québécois.

Parallèlement, le gouvernement québécois ne cesse, ces dernières années, de valser sur le thème de l'organisation de la région de la métropole sans qu'un début de commencement de réforme ne pointe le nez. Certes, l'ancien ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, fut très près de réaliser cet exploit avec l'annonce de la création de la Commission de développement de la métropole. Mais selon un scénario classique, son successeur, Robert Perreault, s'empressa, aussitôt nommé, d'oublier la suggestion. Résultat: la CUM, dont certains prévoient récemment l'abolition, est toujours bien en selle. Mieux: on semble actuellement miser, à Québec, sur l'option d'une CUM desservant un territoire élargi (Laval et la rive sud immédiate).

Sous cet éclairage précis, on peut donc se demander si les municipalités de l'agglomération, et plus spécifiquement les 29 municipalités constituant l'île de Montréal, sauront faire face, le cas échéant, à la musique. Si, dans une CUM élargie, il y aura également élargissement des guerres de pouvoir, multiplication des lignes de conflit. Si les maires des municipalités de l'île, dont plusieurs ces jours-ci s'échinent à saper l'autorité de la présidente de la CUM, arriveront un jour à s'élever au-dessus de leurs contingences locales. Si, finalement, on ne devrait pas reformer en profondeur la CUM, ses champs de responsabilités, son mode de représentation, plutôt que de se contenter de redéfinir assez platement son territoire.

Ces questions sont d'autant plus pertinentes à poser que le transfert de factures et de responsabilités, annoncé par Québec, s'accompagnera vraisemblablement d'un besoin encore plus criant pour une coordination à l'échelle régionale des interventions publiques locales. Et qu'au bout du compte, les questions d'ordre métropolitain interpellent plus directement les citoyens qui, possiblement, voudront alors un lieu où débattre et s'exprimer sur les grands choix collectifs affectant la communauté définie sur une base régionale.

Répetons donc notre question: peut-on envisager une CUM plus forte et plus près des citoyens? Et répondons par une autre question: peut-on envisager autre chose qu'une CUM forte?

Chose certaine, on peut — et on doit — se poser ces questions, en débattre et évaluer au mérite les différentes options qui se présentent. En gardant à l'esprit ce qui se dessine actuellement à Québec au nom de la décentralisation et de l'assainissement des finances publiques. Et en ne perdant pas de vue le fait qu'ailleurs — à Toronto notamment —, on a déjà commencé à répondre à pareil questionnement.

Beau sujet de colloque, finalement. Non?

## Un quartier, un château

## Le château Dufresne et l'art thérapeutique

YVES LAMONTAGNE

Président de l'Association des médecins-psychiatres du Québec et professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal

J'apprends par les médias le tollé que suscite la location du château Dufresne à la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec (FATABQ), fondation qui aide les personnes atteintes de troubles psychiatriques à s'exprimer par la peinture et les arts plastiques. J'ai été à même de constater des progrès miraculeux chez certains malades grâce au travail de cette fondation. Les journalistes ont rapporté que la décision de la Ville de Montréal d'appuyer la FATABQ a soulevé la colère des responsables politiques, économiques et communautaires du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Pourquoi?

Au plan politique, je le sais depuis longtemps, on ne gagne pas ses élections en défendant les malades mentaux. Pourtant, les politiciens de tous les paliers devraient savoir que ce quartier abrite le plus gros hôpital psychiatrique de la province, que de nombreux malades y habitent et que l'incidence des maladies mentales est importante dans l'est de la ville. Pourquoi tenter de le cacher?

Au plan économique, l'est de Montréal se vide et on tente de nous faire croire qu'en faisant un musée d'art brut dans le château Dufresne, on privera ce quartier de retombées économiques importantes. On reproche même au projet de la FATABQ d'être appuyé par «plusieurs mécènes, la plupart étant des entrepreneurs privés». Est-ce à dire qu'il faut

encore taxer les Montréalais en ces temps de récession économique et faire encore des projets uniquement avec des fonds publics? Est-ce que les gens du milieu des affaires, qui s'impliquent envers les malades les plus démunis de la société, devraient

rester chez eux et s'impliquer dans des causes plus nobles? C'est honteux de croire cela. Si les gens d'affaires croient en ce projet, ce n'est pas pour les beaux yeux des dirigeants de la FATABQ, mais parce que c'est un projet d'envergure internationale qui servira à démystifier les maladies mentales et à informer la population sur les problèmes de santé mentale, et parce qu'au niveau touristique, il permettra d'attirer des gens de tous les âges, de toutes les cultures, de toutes les conditions et de tous les pays. L'art n'a pas besoin de langue ou de culture pour s'exprimer. Par exemple, quoi de mieux que de faire vivre cette maison et d'y développer des activités pour les enfants des écoles? Je vois déjà le stationnement rempli d'autobus jaunes et la maison fourmillante d'enfants qui discutent avec des malades et qui s'expriment eux aussi par la peinture. C'est là qu'on pourrait commencer à changer les tabous face aux malades mentaux.

Au niveau communautaire, le président du CLSC, M. Cadotte, rapporte que «le château Dufresne est la porte d'entrée naturelle pour les Montréalais et les touristes». Vous avez raison, M. Cadotte.

Pourquoi faudrait-il le fermer quand il s'agit d'un projet original et quasi unique dans le monde? Il se demande pourquoi pousser l'indé-

ce jusqu'à enlever à un quartier son seul bâtiment historique. Cher monsieur, le projet n'enlève rien à votre quartier puisque ce sont vos malades. Vous dites aussi qu'il faut préserver l'anonymat des malades mentaux. Je vous dirai que les malades mentaux ne veulent pas être cachés et anonymes. Si vous allez les visiter dans les ateliers, vous vous rendriez compte comment les malades sont contents de rencontrer du monde et de se faire encourager. Le «C» de CLSC ne veut-il pas dire «communautaire», et les malades mentaux ne font-ils pas partie de la communauté? Enfin, vous vous demandez jusqu'où l'insensibilité des gens puissants et de notre maire va se rendre. Et votre insensibilité à vous, qu'en faites-vous? Votre rôle de président de CLSC devrait vous faire comprendre plus que les autres le bien-fondé de ce projet. Vous devriez aussi savoir que, dans son document sur l'application de la politique de santé mentale, le ministère de la Santé prône le développement de ressources communautaires pour les malades atteints de problèmes sévères et persistants. C'est exactement ce que propose le projet de la FATABQ.

En conclusion, on a beau reprocher tout ce qu'on voudra à l'administration municipale actuelle, je souhaite tout simplement que la grande majorité des conseillers municipaux comprennent l'originalité et la solidité de ce projet tant au niveau touristique, économique que social, et qu'ils se tiennent debout, au-dessus de la petite politique, et supporteront le projet du musée d'art brut au château Dufresne.

«L'art n'a pas besoin de langue ou de culture pour s'exprimer»

## Voler la ligne à pêche d'un pauvre...

ROBERT CADOTTE

Président du CLSC et commissaire scolaire

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est un quartier dévasté ou on a décidé, il y a quelques années, de le reprendre en charge et d'en entreprendre la reconstruction. Par chance, nous possédons une histoire et un patrimoine bâti remarquables. C'est ici que se retrouve la plus grande concentration de bâtiment de style Beaux-Arts à Montréal. On doit cette concentration à la bourgeoisie canadienne-française du début du siècle qui a voulu concurrencer Westmount et faire de la municipalité de Maisonneuve son joyau. Comme il allait de soi, les frères Dufresne, piliers de cette époque, se sont inspirés d'une architecture *made in France*.

Il y a cinq ans est née l'idée d'une table de concertation sur le tourisme dans Hochelaga-Maisonneuve. Avec 4,5 millions de visiteurs au Parc olympique et au Jardin botanique, il y aurait-il pas moyen d'en attirer quelques-uns?

On trouve dans notre quartier quatre églises patrimoniales. Toutes fermées aux visiteurs, il y a cinq ans, ces bijoux de l'art religieux dormaient de leur sommeil le plus profond. C'est à l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve que l'on doit d'avoir perçu leur potentiel. En 1994, il a d'abord organisé une campagne pour ouvrir la plus belle d'entre elles, l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, et terminer la restauration de ses grandes orgues. Cette église est l'œuvre la plus imposante de Toussaint-Xénophon Renaud. En 1915, les grandes orgues étaient les sixièmes au monde. Quant leur restauration sera terminée en 1999, au coût de 600 000 \$, seules les orgues de Notre-Dame pour-

ront lui disputer le titre des meilleures orgues de Montréal.

Il y a deux ans, c'est le bain Maisonneuve que l'Atelier a fait revivre. Et pour cause! Il s'agit du plus beau bain public en Amérique du Nord. Seul un bain new-yorkais lui dispute ce titre.

Le dernier, grâce aux efforts de l'Atelier, des guides touristiques étaient enfin assignés à chacune des quatre églises.

Cet été, c'était au tour de notre plus célèbre maître-verrier de sortir de l'ombre. Je parle ici de Guido Nincheri, dont l'ancien atelier est situé sur le boulevard Pie-IX. On doit à Nincheri la décoration de l'église Saint-Léon-de-Westmount, de la cathédrale de Trois-Rivières, de trois des quatre églises patrimoniales du quartier, etc.

Là ne s'arrête pas notre patrimoine. On pense à une quinzaine d'autres bâtiments à valeur patrimoniale exceptionnelle: la caserne de pompiers n° 1, le marché Maisonneuve, etc.

Et il y a le fameux château Dufresne, propriété de la Ville. Le quartier le convoitait depuis longtemps, mais il était inaccessible. Dès que le quartier a su que le Musée des arts décoratifs allait quitter les lieux, un projet a été lancé. C'était il y a deux ans.

Situé à l'entrée du Jardin botanique, le château Dufresne est une des portes d'entrée naturelles du quartier.

À l'origine, le projet impliquait deux acteurs, l'Atelier d'histoire et la Maison de la culture Maisonneuve. Soutignons ici que la Maison de la culture Maisonneuve ne ressemble pas aux autres institutions du genre. Notre maison de la culture est virtuelle. C'est un petit bureau de rien du tout, de cinq mètres sur cinq mètres. La récupération du château Dufresne permettait donc, notamment, de doter notre maison de la culture des salles d'exposition dont elle avait tant besoin. Elle permettait aussi

d'y concentrer la collection impressionnante d'artefacts de l'Atelier d'histoire et, enfin, d'utiliser notre bâtiment le plus prestigieux (décoré par Nincheri) pour entreprendre des visites du quartier, en commençant par sa prestigieuse collection de meubles d'origine.

## Le poids des puissants

L'étonnant dans tout cela, c'est le soutien que nous avons reçu du surintendant du Service de la culture pour l'arrondissement. Pendant un an, il y a investi temps et énergie, considérant ce projet très prometteur.

Et puis, un beau jour de politique ordinaire, il a viré de bord à 180 degrés. Tout à coup, sans crier gare, le projet était devenu suspect. La rumeur — puisqu'il s'agit d'une rumeur — était qu'il avait reçu un mandat du maire pour céder le château à de riches promoteurs.

Oh, le projet de ces promoteurs n'était pas idiot! Loin de là! C'était même un projet fort intéressant: un musée de l'art brut et un centre d'interprétation de la maladie mentale! Loin de dénigrer ce projet, le quartier a tout fait pour lui faciliter l'existence. Nous avons rencontré les promoteurs pour leur proposer diverses solutions alternatives. Mais le château! Tout de même! Un centre d'interprétation de la maladie mentale ne requiert absolument pas un bâtiment de cette nature.

Cette nature d'interprétation de la maladie mentale dispose de dizaines de solutions de rechange; pourquoi pousser l'indécence jusqu'à enlever à un quartier dévasté, en reconstruction, son seul bâtiment classé «monument historique»?

Notre mare d'eau compte déjà si peu de poissons. Pourquoi s'acharner à nous voler notre ligne à pêche? Est-ce parce que notre maire croit que nous ne saurons pas nous en servir correctement?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis d'actions); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commissaires); La production: Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Briens (responsable), Evelyn Nault (directrice des approvisionnements, distribution et production), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR ACTUALITÉS

## ART BRUT

SUITE DE LA PAGE 1

que «l'expression picturale de personnes seules qui veulent, comme toutes les autres personnes, laisser des traces», rappelle M. Henry, a été exposée pour la première fois. Enfin, pour la première fois... selon les règles de l'art de l'exposition.

Dans la foulée de cette initiative, d'autres centres ont vu le jour un peu partout en Europe. Un réseau s'est constitué. Un réseau qui a passé le test de la durée. Pourquoi? «Parce que c'est peut-être bien le dernier art spontané. Ça vient de l'âme», a souligné le peintre Pierre Henry.

A New York, chaque année et depuis bien des années, se tient une grande exposition consacrée à l'art brut. Une exposition prise aussi bien par les collectionneurs que par... les peintres. «On ne sait pas à quel point les artistes sont sensibles ou très touchés par l'art brut.»

Côté de la valeur ou de la richesse propre à l'art brut, se trouve, si l'on peut dire, la valeur thérapeutique. Avant d'être le directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal, le docteur Raymond Carignan fut le directeur de l'hôpital L.-H.-La-Fontaine. Il est également le président de la FATABQ.

Pour ce qui a donc trait à la vertu thérapeutique, le Dr Carignan a tout d'abord rappelé que «la maladie mentale est une maladie chronique: il y a des hauts et des bas. Or l'expression artistique est une voie assez surprenante pour aider à la sortie de la psychose». C'est-à-dire pour mettre entre parenthèses «la déconnexion de la réalité» que suppose la maladie mentale.

Pour bien des personnes atteintes ou souffrant des symptômes inhérents aux maladies mentales, l'art brut, la possibilité qui leur est donnée d'investir la surface blanche pour mieux la transformer, s'avère un «outil vers un mieux-être». Pour d'autres, «c'est l'occasion de s'améliorer et donc d'être valorisé».

A l'extérieur, dans notre monde, si on peut dire les choses ainsi, «on ne réalise pas le bonheur que ces patients éprouvent à faire de la peinture. Cela leur donne une confiance en eux et améliore de fait leur qualité de vie». Ce faisant, «cela devient une thérapie occupationnelle extraordinaire».

Cela étant, on peut avancer, grosso modo il est vrai, que depuis vingt ou trente ans, tout un chacun a appris à connaître la déficience intellectuelle. En tout cas, elle ne suscite plus tellement de frayeur ou de peur. Il en est tout autrement sur le front de la déficience mentale.

Selon le Dr Carignan, cette dernière produit en nous une certaine peur. A cause de quoi? «De l'incapacité du patient à exprimer ses émotions. Il est déconnecté de la relation émotionnelle.»

En ce sens, l'art brut favorise la mise en relief d'une relation, singulière il est vrai, entre le signataire d'une œuvre et celui ou celle qui la regarde. «Avec ses productions, il fait comprendre qu'il est une personne.» S'il n'existe pas dans le monde, il existe au monde.

Si cette fondation a la possibilité de mener à bien son projet, «les ateliers que nous avons à l'extérieur de l'hôpital L.-H.-La-Fontaine seront transférés au château Dufresne. Il y aura également un centre de diffusion et de recherche sur la maladie mentale. La partie musée demeurera comme telle. Et puis, il y aura bien évidemment un centre d'exposition».

Les toiles exposées ne seront pas mises en vente car il n'est pas question d'en faire le commerce. Les toiles des patients d'ici côtoieront celles de patients d'ailleurs. Et toutes ces toiles, toutes ces œuvres voisineront avec des toiles ou des œuvres signées par des peintres au sens... comment dire? Conventionnel.

Pour ce qui est de l'autre camp, et comme nous en avons fait mention plus tôt cette semaine, le projet développé conjointement et essentiellement par le collège de Maison-Neuve, l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maison-Neuve et Tourisme Hochelaga-Maison-Neuve consiste notamment à occuper et à utiliser le château Dufresne afin de faire «la conservation, la diffusion, l'animation et la promotion du patrimoine urbain, particulièrement celui de l'est de Montréal; la diffusion des arts visuels dans le territoire de l'est de Montréal; la présentation d'expositions ou d'activités d'intérêt national, dans le domaine patrimonial ou dans celui des arts visuels».

À LIRE LUNDI

## L'Entrevue: Pierre Salinger

De journaliste à conseiller auprès d'administrations politiques, il a consacré la plus grande partie de sa vie à l'habile maniement des mots. Aujourd'hui, à 72 ans, il regarde d'un œil critique les médias américains s'acharner sur la vie privée du président Clinton. Lundi, *Le Devoir* rencontre Pierre Salinger.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division des Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Un écueil: le prix unique

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Salué par l'ensemble de l'industrie du livre, le projet de politique de la lecture et du livre en déçoit quelques-uns du côté des libraires et des éditeurs, lesquels auraient souhaité que Louise Beaudoin y prévoie une réglementation garantissant la survie du réseau des librairies.

La ministre a tranché: elle ne s'immiscera pas tout de suite dans les discussions entourant le prix unique et souhaite qu'un accord interprofessionnel permette d'amender la loi actuelle et de mieux équilibrer les remises consenties par les distributeurs et les éditeurs aux différents détaillants, quelle que soit l'étendue de leur surface.

«Nous croyons qu'il est plus pertinent et plus efficace d'agir sur les remises plutôt que sur le prix unique», confiait la ministre de la Culture et des Communications au *Devoir*, plus tôt cette semaine. Un rapport de mission en Europe et des discussions avec tous ceux qui sont mêlés à ce débat lui ont permis d'en décider ainsi.

La ministre laisse donc place au débat entre éditeurs, distributeurs, libraires et autres détaillants, autour de la meilleure façon possible de régler le problème d'affaiblissement des librairies, prises à la gorge par les pratiques de rabais de leurs voisins d'en face, les grandes surfaces.

«Vouloir intervenir au niveau des remises sans même aborder la question du prix unique est la pire des solutions et peut avoir des conséquences désastreuses», expliquait hier Antoine Del Busso, éditeur chez Fides et également président de l'Association nationale des éditeurs de livres, depuis le Salon du livre de Paris. «La ministre ne peut pas s'en tirer en évitant la réglementation, et elle ne peut dire qu'elle ne fait rien sous prétexte que le milieu n'est pas unanime à l'endroit de cette question.»

M. Del Busso, dont l'opinion est aussi partagée par Pascal Assathiany, à la tête de Boreal et de Dimédia, et Pierre Lespérance, du groupe Sogides, salue l'initiative de la ministre mais aurait souhaité qu'elle impose une législation plutôt que de s'en remettre à un accord interprofessionnel. Le groupe entend proposer une formule de prix plancher imposé par les éditeurs et marié à une marge bénéficiaire maximale de l'ordre de 10 %, et ce, sur tous les livres et pour tous les types d'acheteurs, institutionnels ou pas.

Le président de l'Association des libraires du Québec (ALQ), Robert Leroux, doute lui aussi de la capacité d'autodiscipline du milieu qui, jusqu'à maintenant, n'a pas réussi à s'entendre. «La ministre nous renvoie le débat, fort bien. Mais réussissons-nous à nous entendre? C'est ce que tout le monde se demande. De notre côté, nous serions prêts à accepter une remise imposée de 40 % aux libraires et de 20 ou 25 % aux grandes surfaces. C'est la seule façon de survivre,

## FRONT NATIONAL

SUITE DE LA PAGE 1

accueilli sans rechigner les voix d'extrême droite. Bruno Golinsh (FN) a appuyé Millon, dit-il, à cause des «très nombreux points de convergence entre son programme et le mien». Le candidat avait insisté dans son discours sur la baisse des impôts et la lutte contre l'insécurité.

Elu avec les voix du Front national, le candidat Jean-François Humbert (Franche-Comté) a été le seul à démissionner immédiatement après son élection. Un nouveau vote aura lieu dans un mois. Comme ils l'avaient annoncé, les états-majors de droite ont suspendu ou exclu les présidents «coupables» (tous de l'UDF) d'avoir pactisé avec le Front.

«Je n'ai pas, pour ma part, perdu mon âme», a déclaré le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc. Il avait depuis longtemps annoncé qu'il ne reculerait aucune voix, pas même celles du FN.

En Picardie, l'ancien secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a été exclu mercredi de son parti pour avoir appelé à une alliance ouverte avec l'extrême droite.

Au terme de cette semaine de tractations, la droite française se découvre plus divisée que jamais. On parle d'une véritable fronde contre les états-majors parisiens, les menaces de sanctions n'ayant guère empêché les élus de pactiser avec le Front national.

L'éditorialiste du quotidien *Libération*, Serge July, prédisait hier «un effondrement de la droite». Le président du RPR, Philippe Séguin, n'hésitait pas quant à lui à parler de «terribles convulsions». «Certains, dit-il, ont choisi de faire cuire leur petite soupe dans leur petit coin.»

Pour l'ancien premier ministre Alain Juppé, le Front national a donné hier «le baiser qui tue». L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, réélu en Auvergne (sans les voix du Front national), avait sévèrement critiqué cette semaine la droite française, coupable, dit-il, de ne pas s'être suffisamment positionnée au centre.

Pour l'ancien ministre Jean-Pierre Soisson, il faut au contraire favoriser une «recomposition de la droite plurielle», comprenant le FN. «Je constate aujourd'hui que le Front national est en train de se réinsérer dans la droite», ajoute Jean-François Mancel. Je ne vois pas pourquoi on lui refuse ce droit.»

Pour plusieurs, le «big-bang» annoncé il y a dix ans avec l'irruption du Front national dans la vie politique française vient de survenir.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, préfère ne pas aborder tout de suite la question du prix unique du livre.

sinon, c'est la mort, et pour plusieurs.»

L'actuelle loi 51 réglemente uniquement les remises consenties par les éditeurs aux libraires agréés (il existe 350 librairies au Québec, dont 207 agréées, mais on estime à près de 5000 le nombre de points de vente), de l'ordre de 40 % pour la littérature générale. Aujourd'hui, à cause du pouvoir d'achat exercé par certaines grandes surfaces, les remises consenties excèdent parfois 60 %. «Ce serait parfois plus rentable pour le libraire de s'approvisionner au Club Price!», a affirmé Louise Beaudoin.

Si un tel accord interprofessionnel, rejoignant des détaillants de tout acabit en plus des éditeurs, survenait, la ministre ne sait toutefois pas encore de quelle façon on exercerait un contrôle sur la nouvelle réglementation.

«Nous sommes à y jongler.» Une hausse du prix du livre, dans les grandes surfaces du moins, est possible à la suite de la mise en application de ces mesures. «Si on ne fait rien, qu'arrivera-t-il?», rétorque la ministre. Les éditeurs ne peuvent plus soutenir les rabais du Club Price, et on a vu une maison d'édition récemment remonter ses prix, pour tout le monde, à cause du pouvoir d'achat du Club Price. Si on ne fait rien, le prix du livre augmentera fort probablement.»

## Quelques chiffres:

■ 43 % des Québécois ne lisent que rarement ou jamais de livres. Le temps consacré à la lecture au Québec en 1991 (3,9 heures par semaine) est sous la moyenne canadienne (4,4 heures). Pour les livres, la préférence va au roman et à la biographie.

■ Plaisir de lire et assiduité vont de pair, lecture occasionnelle et utilitaire aussi. Les lecteurs occasionnels (trois livres par an) confirment que leur principale raison de lire est purement utilitaire (59 % pour l'utilitaire contre 41 % pour le plaisir). A l'inverse, les lecteurs assidus considèrent que le plaisir est la principale motivation de lire (64 % pour le plaisir contre 34 % pour l'utilitaire). Le plaisir croît donc avec l'usage...

■ 19 % des Québécois adultes ont des habiletés de lecture faibles ou insuffisantes. 56 % des adultes (de 16 à 69 ans) ont des capacités de lecture suffisantes pour satisfaire les exigences de la lecture courante. Toutefois, 21 % des personnes ayant des difficultés de lecture ont en poche un diplôme d'études secondaires, au moins.

■ La lecture occupe la deuxième place au titre des dépenses culturelles des familles québécoises. Elles ont dépensé 233 \$ en 1992 pour du matériel de lecture (livres, journaux, périodiques), soit 25 % de leurs dépenses au titre de la culture.

■ En 1997, 35 % des écoles offrent moins de dix livres par élève. Les bibliothèques scolaires mettent à la disposition des élèves plus de 14 millions de livres, une moyenne de 13 livres par élève, un de moins qu'en 1988. Les ressources financières des bibliothèques sont jugées insuffisantes et même très insuffisantes par plus de 84 % des écoles.

■ Les 15-24 ans affichent les taux de lecture les plus élevés. Contrairement à la croyance populaire, selon laquelle les jeunes lisent peu, 64 % des 15-24 ans lisent souvent ou fréquemment des livres alors que la moyenne québécoise est de 57 %.

■ 31 % de la population desservie par les bibliothèques publiques est abonnée. Sur la base de la population totale et non plus de la population desservie, le taux global d'usagers est de 28 %.

■ En 1996, les collections des bibliothèques publiques permettaient un nombre de livres par habitant de 2,2. La même année, la collection des bibliothèques se situait à 14,2 millions de livres.

## LIVRE

### Un million de nouveaux livres par année pour les bibliothèques

SUITE DE LA PAGE 1

collections des bibliothèques publiques en faisant l'acquisition d'un million de nouveaux titres annuellement, pendant cinq ans, ce qui permettrait au Québec de corriger d'importants retards. Dans une entrevue accordée au *Devoir*, la ministre Beaudoin a révélé qu'au total 25 millions de dollars seraient nécessaires pour la mise en application de la politique, réalisée sur une période de trois ans. 70 % de ces sommes, qui seront confirmées en totalité ou en partie par le ministre des Finances Bernard Landry lors du dépôt prochain du budget, serviront à revitaliser le réseau des bibliothèques, que la ministre place au sommet des priorités.

Le comité ministériel éducation-culture, auquel siègent les ministres Beaudoin, Marois, Harel, Perreault, Boisclair et Simard, a adopté ce projet de politique au cours des dernières semaines. «J'ai sensibilisé par ailleurs notre ministre des Finances [Bernard Landry] au projet et je vous assure que j'ai des garanties de sa part, pas sur le montant, mais sur des millions. Nous savons que ça coûte 25 millions pour réaliser ce projet-là sur trois ans, mais nous devons convaincre le gouvernement année après année.»

Propulsant une politique de la lecture davantage que du livre, la ministre considère que l'effort consenti aux bibliothèques, tant pour l'enrichissement des collections que pour l'informatisation du réseau en trois ans, constitue l'axe principal de son action. «Tout ça se tient: on veut augmenter la fréquentation des bibliothèques, on veut que les Québécois lisent davantage, et une des raisons pour lesquelles ils ne lisent pas autant qu'on le souhaiterait, c'est le faible taux d'abonnement dans les bibliothèques publiques», a expliqué la ministre cette semaine. Ce qui explique ce faible taux, par rapport au reste du Canada, c'est qu'il y a moins de livres par habitant et que les collections sont moins bonnes.»

Le lancement de la politique ouvrirait également hier la période de consultation qui mènera, les 22 et 23 avril prochains, à un Sommet de la lecture et du livre, auquel le premier ministre Lucien Bouchard a, semble-t-il, promis d'assister. La politique, dont l'objectif ultime est de corriger l'un des constats les plus désolants du rapport (43 % des Québécois lisent rarement ou jamais de livres, ce qui nous place en deçà de la moyenne canadienne), est orchestrée autour de deux grands axes: la sensibilisation et l'éducation à la lecture d'un côté, et l'accès aux livres de l'autre, que l'on veut faciliter tant par la voie de l'emprunt en bibliothèque — scolaire ou publique — que par l'achat en librairie.

Mme Beaudoin a choisi de rallier plusieurs partenaires autour de son vaste projet, stipulant que le goût de la lecture passe non seulement par le ministère de la Culture mais aussi par la famille, les services de garde, l'école, les bibliothèques, les auteurs, les éditeurs et les libraires. Aux ministères de l'Éducation et de la Famille et de l'Enfance, elle propose de donner le goût d'ouvrir un livre et de favoriser le maintien des habitudes de lecture acquises à l'école en mettant à l'agenda des programmes d'éveil à la lecture (pour les tout-petits des services de garde, quels qu'ils soient) et en donnant un second souffle aux collections des bibliothèques scolaires.

«Nos collections sont pauvres, souvent vieilles, peu diversifiées, a exposé Mme Beaudoin au *Devoir*. C'est désolant! Quand on regarde la qualité même des collections, au-delà de la quantité, cela laisse à désirer. Un arrimage entre bibliothèques scolaires et publiques est nécessaire. Les élèves doivent avoir à proximité de leurs classes les livres essentiels à leurs travaux mais, dès qu'on parle de fiction, il peut fort bien y avoir un arrimage avec la bibliothèque publique.»

#### Sommet sur la lecture et le livre

Fort préoccupé par les statistiques qui concernent le taux d'analphabétisme au Québec — 19 % des adultes ont des capacités de lecture insuffisantes pour faire face aux exigences du matériel écrit, et les jeunes de 16 à 29 ans forment 35 % de la clientèle des services d'alphabétisation —, Mme Beaudoin souhaite augmenter la production de matériel d'écriture simple pour la clientèle faiblement alphabétisée. C'est à la Société de développement des entreprises culturelles qu'incombera cette responsabilité. Le ministère de l'Éducation, qui devrait recevoir un certain pourcentage des sommes souhaitées par Mme Beaudoin, devrait soumettre à la consultation des mesures en matière d'alphabétisation.

La ministre propose aussi la création d'un observatoire du livre, sorte de cellule de veille qui étudierait les tendances et changements de l'industrie du livre. Elle soutient aussi l'implantation d'une librairie virtuelle, veut soutenir davantage l'édition du livre adapté pour personnes handicapées et accentuer le rôle de TéléQuébec en sensibilisant davantage, au moyen de sa programmation, les enfants et les adolescents à l'importance de la lecture.

La période de consultation publique est désormais ouverte et les groupes préoccupés par le projet de politique sont invités à faire valoir leurs positions à la ministre Beaudoin. Le Sommet sur la lecture et le livre, les 22 et 23 avril prochains, constituera le point final de cette consultation, ce qui portera l'adoption de la politique à mai ou juin.

## OSCARS Atom Egoyan a peu de chance de récolter une statuette

SUITE DE LA PAGE 1

avaient damé le pion aux productions des grands studios, en une 69<sup>e</sup> soirée des Oscars surnommée ironiquement «Independent Day». Les grands studios prennent-ils vraiment leur revanche en 1998? Force est de constater qu'ils ont de meilleurs morceaux à offrir cette fois-ci avec *Titanic* et *L.A. Confidential*, mais comme le fait remarquer David Hunting, un des 5300 électeurs de l'Académie, le cru 1998 demeure éclectique. «The Full Monty du Britannique *Cataneo* est un pur film indépendant, quant au Good Will Hunting de Gus Van Sant, il se tient à la frontière des genres, indépendant à sa façon. Les grosses productions des studios ne se retrouvent pas seules dans la course. On a droit cette année à une cuvée équilibrée.» Cuvée équilibrée, et d'ailleurs peu contestée dans son ensemble, mais dont la figure de proue s'avère la plus grosse machine cinématographique de tous les temps.

Sur le versant national, il est fort peu probable que le Canadien Atom Egoyan monte sur la chic estrade pour récolter une statuette. Le fait que son *Sweet Hereafter* se retrouve en nomination dans deux catégories de prestige constitue en soi un heureux événement et sa chance devrait s'arrêter là tant il affronte des jours menaçants. Patriotisme pour patriotisme, dans la catégorie court métrage animé, notre compatriote Sylvain Chomet a plus de chances de repartir avec une statuette pour son court métrage *La Vieille Dame et les pigeons* qu'un Egoyan ayant affaire à la triple partie dans sa cour du meilleur réalisateur et du meilleur scénario adapté.

Si vrai suspense il y a, on le retrouve davantage du côté des palmes accordées aux interprètes. Jack Nicholson récoltera-t-il son troisième oscar pour son personnage de grincheux frappé par l'amour dans *As Good As It Gets*? Sans doute. Encore que Peter Fonda se révèle un concurrent de poids — lui aussi pour un rôle de misanthrope —; dans *Ulee's Gold*, Fonda est meilleur que Nicholson. En plus, il fait un retour à l'écran après une longue éclipse, ce qui peut lui apporter la sympathie des électeurs. Cela dit, Nicholson, moins subtil mais plus spectaculaire, semble partir gagnant. Amusant de voir deux des acteurs d'*Easy Rider*, film-culte de 1969, se retrouver ainsi à égalité près de trente ans plus tard pour la course aux Oscars.

Certains couronnent à l'avance la Britannique Helena Bonham Carter meilleure actrice pour sa prestation dans le sirupeux *Wings of the Dove*. J'espère qu'ils se trompent; elle n'a pas donné sa pleine mesure dans ce film factice et esthétisant. A mon avis, Helen Hunt, seule actrice américaine dans un bataillon de concurrentes britanniques, avec son personnage de bonne fille dans *As Good As It Gets*, devrait l'emporter. Sa vraie rivale semble Judi Dench pour sa merveilleuse prestation de reine Victoria dans *Mrs. Brown*. Quant à Kate Winslet, il est peu probable que la vague *Titanic* l'emporte dans son flot. On n'attend pas de lauriers pour elle.

Gloria Stuart, en vieille dame survivante du naufrage, paraît mieux en selle pour recevoir un oscar, celui du meilleur second rôle féminin. N'empêche que Kim Basinger pour *L.A. Confidential* lui livre une sérieuse concurrence. Pour le meilleur second rôle masculin, la partie se jouera entre Burt Reynolds dans *Boogie Nights* et Robin Williams dans *Good Will Hunting*. Je mise sur Williams, mais c'est presque un quitte ou double.

Allons-y de quelques autres petites prédictions personnelles d'usage: meilleur scénario original: *Good Will Hunting*. Meilleur scénario adapté: *L.A. Confidential*. *Titanic* devrait récolter la part du lion dans les catégories décors, costumes, photo, son, montage sonore, musique originale et chanson originale, maquillages et effets spéciaux. Avec un peu de chance, *L.A. Confidential* pourrait remporter la statuette du meilleur montage contre le courant *Titanic*.

Dans le champ du film étranger, il est difficile de faire des prédictions puisque plusieurs de ces productions n'ont pas encore été présentées au Québec, mais *Karakter* du Néerlandais Mike Van Dien apparaît comme un morceau intéressant qui pourrait faire poids. On ne peut d'ailleurs que s'attrister du fait que *Western* de Manuel Poirier et *Ma vie en rose* d'Alain Berliner aient été rejetés lors de la présélection. Cette catégorie du meilleur film étranger, à l'heure de la présélection comme à celle de la distribution des statuettes, recèle d'ailleurs sa part de mystère, et on ne comprend pas toujours grand-chose aux choix de l'Académie quand elle s'aventure en des eaux non hollywoodiennes. Les Oscars demeurent les Oscars, une fête américaine qui n'a pas toujours le flair pour débusquer les vraies perles hors de son circuit national.